

Octobre
2015



Noiséen

N°48

Les informations municipales de la ville de Noisy-le-Sec



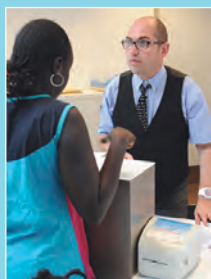
Démolition de l'ancienne piscine Huvier : Top départ pour la requalification du site

Lire en p. 7

DANS CE NUMÉRO



ACTUALITÉS
Deux
personnalités
parrainent la
4^e édition du
Festival du film
franco-arabe
Lire en page 6



DOSSIER
Guichet unique :
mode d'emploi
Lire en pages 12 à 15



CULTURE
Cure de bien-être
à la médiathèque
Lire en page 18



CONSEIL MUNICIPAL
Tramway T1 :
Noisy-le-Sec
réaffirme son
opposition au
passage par la
rue Jean-Jaurès
Lire en pages 9 et 22

4/9

ACTUALITÉS

- Opération déminage du 6 septembre
- Deux parrains prestigieux pour le Festival du film franco-arabe 2015
- Début de la démolition de l'ancienne piscine du stade Huvier
- Première pierre du logis de la Compagnie d'arc
- Rénovation urbaine du secteur Béthisy/Centre-ville
- Construction de 135 logements au Londeau
- Noisy-le-Sec conserve son centre d'Assurance maladie
- Prolongement du tramway T1 : et la sécurité ?
- Démocratie de proximité ■ Nouvelles enseignes

10/11

TRAVAUX

- Tour d'horizon des chantiers
- Enquêtes publiques : plan local de déplacements et prolongement du RER E

12/15

DOSSIER

- Guichet unique : mode d'emploi

16

INITIATIVES

- Mise en place de la vidéo-verbalisation
- Demandes de subvention 2015
- Un atelier manga dans le quartier de Merlan
- Compétition du club NXC Trainers

17

JEUNESSE

- Portes ouvertes du PIJ ■ Soirée des lauréats 2015
- Atelier cinéma au lycée Théodore-Monod

18

SPORTS

- Une rencontre consacrée au sport et au handicap
- En bref : résultats et calendriers des clubs

19

HISTOIRE

- Charles Barrois : architecte et maçon
- 50 ans du centre hospitalier André-Grégoire

20/21

CULTURE

- Portes ouvertes des ateliers d'artistes noisécens
- Nouvelle exposition à La Galerie
- Actualité du Théâtre des Bergeries
- Programmation du cinéma Le Trianon
- Cure de bien-être à la Médiathèque Roger-Gouhier

22

CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du jeudi 24 septembre

23

SORTIR

- Agenda du mois d'octobre

24/26

ENTRE NOUS

- Informations pratiques ■ Services de garde ■ Petites annonces

26/27

TRIBUNES

28

ÉVÈNEMENT

- Affiche du Festival du film franco-arabe 2015



Retrouvez l'actualité de la Ville, via Facebook, sur la page « Ville de Noisy-le-Sec »

Le Noisécen

Édité par la Mairie de Noisy-le-Sec - Direction de la Communication
Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex.
Tél. 01 49 42 66 24 - Fax : 01 48 43 70 96
Mél : communication@noisy-lesec.fr - Site : <http://www.noisy-lesec.fr>
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Laurent Rivoire
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : Stéphane Piraud
RÉDACTION : Gaël Chartier, Claude Fordy, Sonia Ben Hassine, service Archives municipales
MAQUETTE : Jean-François Le Guen ; PHOTOS : Albert Bourse
IMPRESSION : Imprimerie RAS. TIRAGE : 20 000 exemplaires
DISTRIBUTION : SARL Champar - Dépôt légal à parution
Un problème dans la distribution du magazine ? Contactez le 0 800 07 12 50 (numéro vert)



1^{er} septembre
École élémentaire
d'Estienne-d'Orves
Rentrée scolaire
pour les petits
Noisécens et
leurs familles



4 septembre
Médiathèque
Roger-Gouhier
Vernissage de
l'exposition
« Sols fertiles,
vies secrètes »



5 septembre
Plaine de jeux
Fête des associations
2015



15 septembre
Salle Gérard-Philippe.
Après-midi loto
pour les retraités
noisécens organisé
par le CCAS



◀ **7 septembre**
Palais de l'Élysée
Le jeune réalisateur
noiséen Saïd Belkhiba
remet au Président
de la République un
dossier pour expliquer
la position de la Ville
de Noisy-le-Sec sur
le prolongement
du tramway T1.



▼ **19 septembre**
Place des Découvertes
Stand de sensibilisation dans
le cadre de la Semaine
de la mobilité



▲◀ **18, 19 et
20 septembre**
Médiathèque
Roger-Gouhier
et stade Huvier
Exposition et visites
historiques à
l'occasion des
Journées du
patrimoine
consacrées cette
année au sport
à Noisy-le-Sec.



édito

Sur tous les fronts

L'engagement avait été pris, il est respecté. À l'occasion des Journées du patrimoine, nous avons donné le premier coup de pioche de la démolition de l'ancienne piscine du stade Huvier (*lire page 5*). Un moment fort non dénué d'émotion pour tous ceux qui ont connu cet équipement si populaire en son temps et symbole, à l'époque, de modernité. C'est dans ce même esprit que nous portons le projet de piscine olympique en soutenant la candidature de Paris aux JO 2024.

Il est d'autres démolitions qui, hélas, vont à l'encontre des intérêts de Noisy. Je pense bien sûr aux coups de bulldozer qui vont être envoyés dans les jardinières du centre-ville par les engins du Conseil départemental, pour faire passer en force le tramway par la rue Jean-Jaurès. Nous avons pourtant vu les ravages sur la vie commerçante causés par des années de chantier sur le Petit-Noisy et l'avenue Gallieni. Et nous voyons déjà les problèmes que poserait, en termes de sécurité, le passage d'une locomotrice dans un goulet d'étranglement (*lire page 7*). Mais plus le Département s'en moque, plus il renforce notre détermination à ne rien céder. Le trajet par Plaine Ouest doit être entendu car c'est celui du bon sens.

Par-delà ces enjeux à dimension régionale, notre commune est aussi confrontée aux répercussions de l'actualité internationale, suite à la décision de l'Etat d'accueillir 24 000 réfugiés sur le sol national. Le 22 septembre, le préfet de l'égalité des chances de la Seine-Saint-Denis prenait un arrêté de réquisition de locaux à Noisy-le-Sec, rues Jean-Jaurès et Vaillant-Couturier. Ce dossier sensible et complexe appelle plusieurs remarques :

- On ne peut que déplorer l'absence de concertation des autorités préfectorales qui ont placé la municipalité devant le fait accompli en jouant sur la culpabilisation des maires.
- Ces locaux n'étant pas destinés à un usage d'habitation pour des questions de sécurité, j'ai fait ouvrir une procédure pour stopper les travaux d'aménagement intérieurs menés à la hâte par la préfecture.
- La municipalité s'oppose à toute forme d'installation non concertée.
- J'ai pris l'initiative de créer un comité représentatif d'élus municipaux pour étudier l'accueil pérenne d'une ou plusieurs familles de réfugiés sur notre commune avec un véritable accompagnement pour assurer la réussite de leur intégration (*lire page 22*).

Nous devons soutenir l'effort collectif face au drame que vivent ces hommes et ces femmes contraints de tout quitter, mais je souhaite absolument que l'accueil des familles se fasse de façon réfléchie et accompagnée. Agir dans l'organisation et la sérénité est la marque de fabrique des collectivités locales. Il devrait en être de même pour l'État.

Laurent Rivoire

Huit mille habitants ont dû être évacués dimanche 6 septembre

Opération déminage réussie : merci à tous les Noiséens !

Mission accomplie. En dépit de sa complexité - évacuation de 8 000 personnes, trafic ferroviaire interrompu, quartiers bouclés -, l'opération déminage du dimanche 6 septembre à la gare s'est parfaitement déroulée. Les trois bombes datant de la Seconde Guerre mondiale ont pu être neutralisées en une seule journée. La municipalité remercie tout particulièrement la population de Noisy-le-Sec qui, par son civisme, a grandement contribué à la réussite de l'opération. Retour en images.



ACTUALITÉS

Ici et maintenant à Noisy



Des familles montent dans les bus mis à disposition par la Ville. Direction le gymnase Langevin où elles passeront la journée en toute sécurité.



À la gare de Noisy, les agents de la SNCF informent les usagers de la fermeture de la ligne ferroviaire jusqu'à la fin des opérations de déminage.



La salle Gérard-Philipe, située au-dessus de la police municipale, a été aménagée en poste de commandement, réunissant tous les services concernés : préfecture, police nationale, gendarmerie, SNCF, sapeurs-pompiers, police municipale...



Le « couver-feu » entre en vigueur. Quadrillée par les forces de police, vidée de ses riverains, la rue Jean-Jaurès est déserte. Le secteur est sécurisé : les démineurs peuvent commencer leur intervention.



Au gymnase Langevin réquisitionné par la Ville, les élus de la municipalité et les secouristes de la Croix-Rouge accueillent les personnes évacuées (environ 120). Les personnes âgées les plus fragiles sont prises en charge par le CCAS à la résidence seniors Avenir.



Les démineurs découvrent trois obus de près de 500 kg, chargés d'explosifs, enfouis à 1,5 m de profondeur. Quatre heures sont nécessaires pour désamorcer les deux premières. La troisième, cassée, est intransportable : elle sera explosée sur place, dans un trou de 6 m de profondeur recouvert de 1 000 m³ de sable. À 17h, l'opération est terminée et les barrières, levées.



9 h 30 / 17 h

Événement

Cette année, le Festival du film franco-arabe reçoit le parrainage de deux personnalités

Deux célébrités du cinéma et des médias, la comédienne **Ludivine Sagnier** et le chroniqueur **Mouloud Achour**, parrainent cette année la 4^e édition du Festival du film franco-arabe de Noisy-le-Sec.

Le Festival du film franco-arabe souffle déjà sa 4^e bougie. Fort de son succès grandissant, il s'installe au fur et à mesure dans le paysage culturel et s'impose comme une référence pour les amoureux du cinéma. De retour du 6 au 17 novembre, il est cette année plus unique que jamais. Ludivine Sagnier et Mouloud Achour, l'enfant de Noisy, ont en effet accepté de parrainer de cette nouvelle édition.

Célébrités du 7^e art et des médias, ils portent avec énergie et enthousiasme le cinéma franco-arabe au-delà des frontières noiséennes, à travers le territoire francilien. « *Nous aimons l'idée de fête, de célébration, l'idée de dévorer du cinéma, d'échanger, d'apprendre, de rencontrer. Le cinéma est un art jeune, il évolue constamment - non pas dans le fond mais dans la forme - et ses points de vue se multiplient à grande vitesse* », nous confient-ils.

Formée très jeune à l'art dramatique à Sèvres puis au Conservatoire de Versailles, Ludivine Sagnier y remporte les premiers prix aux concours classique et moderne. Après plusieurs expériences sur les planches, elle obtient en 1999 son premier grand rôle dans *Gouttes d'eau sur pierres brûlantes* de François Ozon. En 2002, elle retrouve ce dernier pour *Huit Femmes*. Sa prestation lui vaut une nomination pour le César du Meilleur Espoir féminin et elle reçoit la même année le prix Romy Schneider. En 2015, on retrouve Ludivine Sagnier dans *La Résistance de l'air*, un polar noir dans lequel elle forme un couple avec Reda Kateb.

Né le 1^{er} août 1980 à Montreuil, Mouloud



▲ Ludivine Sagnier, actrice.



▲ Mouloud Achour, journaliste et animateur de télévision.

Achour a grandi à Noisy-le-Sec. Il est passionné de mangas, de jeux vidéos, de politique et surtout de rap et de cinéma. C'est à Hollywood qu'il apprendra à parler anglais avec le film *Le choc des Titans*. Autodidacte, il fait de la radio à l'âge de 16 ans, est rédacteur en chef d'un magazine de rap, « *Radical* », à 17 ans et monte son label de musique « *Kerozen* » à 18 ans. Mouloud Achour évolue ensuite avec le

collectif « *Kourtrajmé* », puis poursuit son ascension au sein de MTV et Canal Plus. En 2013, il crée l'émission *Clique* sur Canal Plus avec l'ambition de raconter avant tout le monde ce qu'il se passera demain.

Vendredi 6 novembre, Ludivine Sagnier et Mouloud Achour viendront à la rencontre du public, lors de l'inauguration du festival, pour partager leur enthousiasme et leur engagement. ■

D'un monde à l'autre

Les œuvres projetées lors de cette 4^e édition du Festival du film franco-arabe, films et documentaires, nous invitent à rire, à pleurer, nous plongeant dans une autre réalité. Des hommes, des femmes surtout, prennent en main leur destin, s'emparent de la musique comme arme de révolte, se confrontent à leurs aînés, à leur gouvernement. Ces héros d'un quotidien que l'on ne connaît le plus souvent qu'à travers les médias, s'octroient la liberté de penser, de dire, d'aimer. Leurs voix s'élèvent au nom simple de la vie.

Nous partageons le destin bouleversant d'une héroïne de la



◀ Vendredi 6 novembre, le film jordanien *Theeb* (2014), dans lequel le réalisateur jordanien Naji Abu Nowar raconte l'histoire d'un jeune bédouin, sera projeté en ouverture du festival.

Révolution algérienne avec *10 949 femmes* ; nous sommes immergés dans le quotidien de Gaza grâce à *Dégradé*, un huis-clos dans un salon de beauté ; nous découvrons la célèbre place Jemaa el-Fna avec un tout autre visage : son quotidien nocturne aux sentiments tarifés dans *Much loved*. La jeunesse, elle, s'enivre d'amour, rêve, vibre avec *À peine j'ouvre les yeux*.

Au total, plus d'une vingtaine d'œuvres, dont six avant-premières, sont projetées en présence de leur réalisateur/trice. Autant de films qui dépeignent les réalités de personnages et d'individus hauts en couleur, décrivent leurs ambitions, leur courage et leurs émotions. Une promesse cinématographique à la croisée des sentiments. ■

Programme complet disponible sur
www.noisysec.fr et www.cinematrianon.fr

► **Festival du film franco-arabe**
Du 6 au 7 novembre au cinéma Le Trianon
Place Carnot. 93230 Romainville
Facebook Festival du film franco arabe

Démolition

Noisy fait ses adieux à la piscine du stade Huvier

Une page de l'histoire noiséenne se tourne : le premier coup de pioche pour la démolition de l'ancienne piscine du stade Huvier a été donné par la municipalité.

Depuis plusieurs années, la piscine Huvier est envahie par une abondante végétation. Son démantèlement était attendu. Samedi 19 septembre, la municipalité a donc lancé de manière solennelle la démolition de cet équipement emblématique de l'histoire de Noisy-le-Sec (cf. encadré). Le premier coup de pioche a ainsi été donné par Karim Hamrani, adjoint au maire chargé des bâtiments, de la voirie et des travaux, à l'occasion des Journées du patrimoine, consacrées cette année au patrimoine sportif de Noisy. Une manière de faire le lien entre le passé et l'avenir de la commune. Les travaux de démolition, qui s'étaleront sur plusieurs semaines, se poursuivront par une opération de désamiantage. Le



▲ D'un coût total estimé à 320 000 euros, les interventions nécessiteront d'abord un désamiantage du site, avant la démolition proprement dite, au cours du mois de novembre.

Le premier coup de pioche a été donné à l'occasion des Journées du patrimoine, consacrées cette année au patrimoine sportif de Noisy. ►

plus gros du travail sera cependant engagé à compter de la mi-novembre, avec la démolition complète de la structure comprenant deux bassins, puis l'évacuation des gravats. Le coût total des interventions est estimé à 320 000 euros. À l'issue de ce chantier, courant février, c'est un terrain libre, comblé de terre végétale, dont disposera la commune. Une réflexion est lancée, dans le cadre de la concertation avec les associations et les riverains, pour définir quel sera l'avenir de ce site qui devrait toutefois rester dédié au sport et aux loisirs. ■



[Mémoire]

L'histoire de la piscine du stade Huvier

C'est en 1954 que la piscine Huvier est inaugurée puis ouverte au public. Sa construction s'inscrit alors dans la volonté d'aménagement et d'agrandissement du complexe sportif Huvier dont les installations initiales sont également complétées par un terrain de rugby et deux courts de tennis. Le succès est immédiat pour cette piscine à ciel ouvert qui comporte un grand et un petit bassin. Malheureusement, moins d'une dizaine d'années après son ouverture, des carrières non comblées sont découvertes à proximité des deux bassins. Les fuites qui surviennent alors régulièrement rendent le lieu dangereux pour les utilisateurs. Des tentatives de remblaiement se succèdent sans succès. Au vu du coût énorme des travaux de sécurisation qui se poursuivent encore aujourd'hui, la municipalité décide de fermer définitivement la piscine en 1976. Avec sa démolition, elle emporte avec elle les souvenirs de baignades de nombreux Noiséens. ■



▲ Construite en 1954, la piscine extérieure du stade Huvier et ses deux bassins ont fermé au public en 1976.

Construction

Un nouveau logis pour les archers noiséens

La construction de ce nouvel équipement sportif a débuté au stade Huvier.

Situé dans l'enceinte du stade Huvier, où une ligne de tir avait été aménagée en 2012, c'est un nouvel équipement qui devrait bientôt surgir de terre. Parfaitement intégré dans l'environnement arboré du stade, le futur logis destiné aux membres de la Compagnie d'arc, d'une surface de 58 m², sera constitué d'une salle de réception, d'un bureau, d'un atelier de réparation, d'une cuisine et de sanitaires. La construction, en bois et démontable, est constituée de deux corps de bâtiment, reliés l'un à l'autre par une pergola. Elle permettra, à terme, de rendre autonome l'association sur son lieu de pratique. Les travaux qui



▲ La première pierre du logis de la Compagnie d'arc de Noisy-le-Sec a été posée par Sarra Ben Ali, conseillère municipale déléguée aux Sports.

ont démarré dans le courant de la deuxième quinzaine de septembre, devraient s'étendre sur une durée de 4 à 5 mois. Ce nouvel équipement sportif complète ainsi harmonieusement et durablement le complexe multi-sports du stade Huvier tout en répondant au développement des associations qui l'investissent. Il vient moderniser et dessiner l'avenir de Noisy-le-Sec. Le coût total des travaux s'élève à 416 000 euros. ■

Béthisy

Feu vert pour la rénovation urbaine du cœur de ville

Bonne nouvelle pour les habitants de l'îlot Béthisy et de ses alentours : la Ville est en passe d'obtenir des crédits de l'ANRU en faveur de la réhabilitation de son cœur de ville, pour l'amélioration du cadre de vie.

Et de 3 ! Noisy-le-Sec compte désormais un troisième quartier devant faire l'objet d'une opération de rénovation urbaine. Le Londeau et la Boissière étaient déjà inscrits au programme de l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) depuis plusieurs années. En décembre dernier, le projet lancé en 2003 au Londeau, dont les travaux avancent à grands pas (cf. rubrique « Travaux » en pages 10 et 11), a d'ailleurs été confirmé dans le cadre du Nouveau programme national pour la rénovation urbaine (nPNRU). Le troisième site noiséen destiné à être largement réhabilité dans les années à venir, c'est l'îlot Béthisy et ses alentours (cf. plan ci-contre). La ville de Noisy-le-Sec et la communauté d'agglomération Est Ensemble ont obtenu du ministère de la Ville l'inscription de ce troisième secteur dans la liste des quartiers prioritaires. Cela permettra à la SAEM Noisy-



Le secteur Béthisy/ Centre-ville est un périmètre dense au cœur de la ville, qui englobe l'îlot autour de la rue Béthisy mais aussi la mairie, La Galerie, la Médiathèque, le Théâtre et leurs alentours.

le-Sec Habitat et aux copropriétés du cœur de ville d'améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitants de ce quartier très dense, avec 75 % de logements sociaux. Aménagements, travaux sur les voiries, résidentialisation des immeubles, création d'espaces verts et de jeux pour les enfants : la rénovation urbaine de ce secteur portera sur différents aspects.

Des études sont désormais à mener pour détailler les réhabilitations, leur coût et leur calendrier de mise en œuvre. Sur ce point, tout un travail est désormais en cours entre les partenaires du projet avec la rédaction d'un protocole de préfiguration soumis à validation financière de l'ANRU en décembre 2015, en même temps que le dossier du Londeau. ■

Londeau

Un nouveau programme de 135 logements

Le sud du quartier du Londeau est en train de changer complètement de visage : des logements sont depuis cet été en construction en lieu et place des rangées de boxes qui s'y trouvaient.

Pour qui passe régulièrement par le chemin de Montreuil-à-Claye, le contraste est saisissant : depuis cet été, les boxes du Londeau ont aujourd'hui disparu, laissant place à un vaste terrain à construire. Là, à l'intersection avec la rue Charles-Baudelaire, un nouveau programme immobilier a en effet été lancé par le bailleur Logirep. Au total, ce sont 135 logements qui seront construits sur ce site : 89 habitations en location sociale et 46 en accession à la propriété. Ils seront répartis en cinq bâtiments, de cinq à six étages (avec un niveau de sous-sol pour le stationnement, comprenant une place par logement). Le style architectural de l'ensemble se veut résolument contemporain. L'intégration urbaine de ce programme immobilier



▲ La livraison de ce programme immobilier, comprenant cinq bâtiments et des stationnements en sous-sol, est prévue pour fin 2016, début 2017.

fera l'objet d'un soin particulier, avec la création de larges espaces verts entre les bâtiments et une alternance subtile des volumes (balcons et loggias) et des matériaux (brique ou enduit), ponctuée de touches colorées au niveau des volets, afin d'animer visuellement les façades. La livraison de ce programme immobilier est prévue pour fin 2016, début 2017. ■

[En bref]

Noisy-le-Sec gardera finalement son « centre de Sécu »

Au mois de septembre, en Seine-Saint-Denis, le nombre de points d'accueil du public de la Caisse primaire d'assurance maladie a été réduit de moitié : aujourd'hui, on n'en compte plus que 16 (contre 33 avant l'été) dont celui de Noisy-le-Sec. En effet, pour défendre les usagers noiséens dans le cadre de cette réorganisation, le maire Laurent Rivoire a rencontré à plusieurs reprises la direction de l'Assurance maladie. Et il a obtenu que le point d'accueil situé à Noisy-le-Sec reste ouvert. Un nouveau mode d'accueil sera d'ailleurs expérimenté dans l'agence de Noisy-le-Sec, avec un système de libre-service (via des bornes et des ordinateurs) et de rendez-vous personnalisés. Les usagers seront également invités à privilégier les démarches à distance, par exemple via internet (sur Ameli.fr, le site de l'Assurance maladie). ■



Prolongement du tramway

Et la sécurité dans tout ça ?

Alors que les travaux engagés par le Département se précisent, la Ville de Noisy-le-Sec reste mobilisée pour défendre les intérêts de ses habitants, en rappelant les risques d'un passage par la rue Jean-Jaurès. Explications.



◀ À Noisy comme ailleurs, des accidents de la circulation impliquent régulièrement des tramways. Dernier en date : début septembre, sur l'avenue Gallieni.

Plus d'un mois après le début des provocations du conseil départemental et l'installation de palissades de chantier en plein milieu de l'été (cf. notre précédente édition du Noiséen), le chantier du tramway par la rue Jean-Jaurès se précise, avec les premières tentatives de démolition des bacs à fleurs, place Jeanne-d'Arc. Des jardinières qui gênent la progression du dévoiement des réseaux souterrains... Afin de les protéger et bloquer l'avancement des travaux, le maire Laurent Rivoire avait dû prendre un arrêté municipal pour sanctionner toute atteinte qui leur serait faite. Elus, riverains et associations se tiennent désormais prêts à tenir un siège. Plus que jamais, le mot d'ordre reste le même : « non au tracé par la rue Jean-Jaurès, oui au passage par la Plaine Ouest ». Un cri de ralliement que la Ville a pu faire entendre jusqu'au plus haut niveau de l'État, via un jeune cinéaste noiséen reçue à l'Élysée (lire en page 3). Sur un autre terrain, celui de la justice, la mairie de Noisy-le-Sec intervient également pour faire valoir ses arguments, dans un contexte de guérilla juridique lancée par l'exécutif départemental.

Des accidents impliquant des tramways

Désastreux pour le commerce, le prolongement envisagé par la rue Jean-Jaurès pose également des questions en termes de sécurité. Il empêcherait en effet les services de lutte contre les incendies d'intervenir dans de bonnes conditions rue Jean-Jaurès. Dans certains cas,

cela leur serait même impossible ! Et il faut rappeler les accidents impliquant des tramways qui défraient la chronique dans plusieurs villes (le dernier en date, début septembre à Noisy-le-Sec même) faisant courir des risques à la population.

Refuser la fatalité

Sur le terrain, les perturbations sont déjà bien perceptibles. Par les automobilistes d'abord, avec une réduction des voies de circulation. Par les utilisateurs des transports en commun ensuite. Depuis cet été, le bus n° 105 ne peut plus emprunter la rue Anatole-France. L'arrêt place « Jeanne-d'Arc » n'est donc plus desservi et les voyageurs sont obligés de se reporter sur les autres stations, parfois très éloignées. Des perturbations qui, d'après la RATP, doivent durer jusqu'à la fin décembre. Mais les travaux diligentés par le Département risquent de causer bien d'autres désagréments dans les mois à venir, en particulier pour les commerçants de la rue Anatole-France.

Dimanche 6 septembre, l'opération d'évacuation liée au démantèlement de trois bombes de la Seconde Guerre mondiale a d'ailleurs donné un triste aperçu de ce que pourrait devenir la rue Jean-Jaurès si le tramway venait à y passer (cf. pages 4 et 5) : des commerces fermés, un centre-ville quasiment mort. Une image glaçante qui n'est pas forcément une fatalité. Le maire Laurent Rivoire réaffirme la volonté de toute la municipalité de se battre « jusqu'au bout pour défendre les intérêts de tous les Noiséens ». ■

[En bref]

Assemblée de quartier L. Lagrange

Mercredi 14 octobre à 19 h 30

Salle J.-Baker (16 rue Léo-Lagrange)

Cette assemblée est ouverte à tous les habitants pour parler de leur cadre de vie et suivre l'activité de leur conseil de quartier.

À noter : le nombre maximum de 21 conseillers de quartier n'est pas encore atteint sur le quartier Léo-Lagrange. Vous souhaitez devenir conseiller et participer à la vie de votre quartier ? Vous avez une question ? Écrivez à :

conseilsdequartier@noisylesec.fr

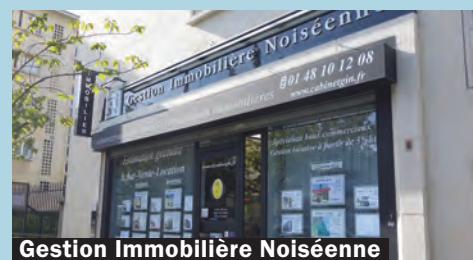
► POUR EN SAVOIR PLUS :

Mission Démocratie de proximité

Tél. 01 49 42 64 18

[VIE ÉCONOMIQUE]

Nouvelles enseignes



Gestion Immobilière Noiséenne

Agence immobilière

6 rue Marc-Sangnier

Tél. 01 48 10 12 08



FL Antiquités Brocante

Antiquités brocante

5 rue Anatole-France

Tél. 06 49 56 09 35



Point laverie 7/7

Laverie automatique

3 rue Anatole-France



Supérette Franprix - Station Esso

Vente d'aliments, de boissons et d'articles divers

140 rue de Paris. Tél. 01 48 50 00 36



Aménagement

Tour d'horizon des chantiers

Le point sur les travaux réalisés récemment, en cours ou à venir : équipements, espaces publics, logements...

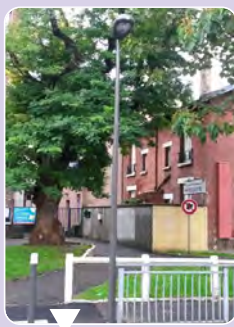


VOIRIE



1 Sur toute la ville

Désherbage manuel (sans produits phytosanitaires) des rues
Juin à septembre
Campagne d'égavage sur la voirie communale.
Deuxième quinzaine d'octobre
- Pose de panneaux de vidéo-verbalisation



- Pour la sécurité des enfants, la Ville améliore l'éclairage aux abords des écoles
En cours

2 75 rue Emmanuel-Arago

Suppression d'un branchement de gaz
Jusqu'à mi-octobre

3 11-15 allée Rouget-de-Lisle

Travaux sur le réseau électrique
2 septembre

4 13-17 boulevard de la République Rue de Neuilly

Travaux sur le réseau d'assainissement
31 août au 11 septembre

5 Rue Anatole-France

Réparation d'une fuite d'eau
12 septembre

6 Rue Émile-Zola

Remplacement d'environ 200 mètres de canalisations de distribution d'eau potable
21 septembre au 6 novembre

7 12 rue de la Renardière

Travaux de branchement électrique
21 au 25 septembre



8 Rue Elsa-Triolet

Fin de la première phase de l'aménagement des espaces extérieurs du Londeau, dans le cadre du programme de rénovation urbaine (création de stationnements)
20 juillet au mercredi 30 septembre

9 Chemin de Montreuil-à-Claye

Travaux de carotages d'enrobés
22 septembre au 1^{er} octobre

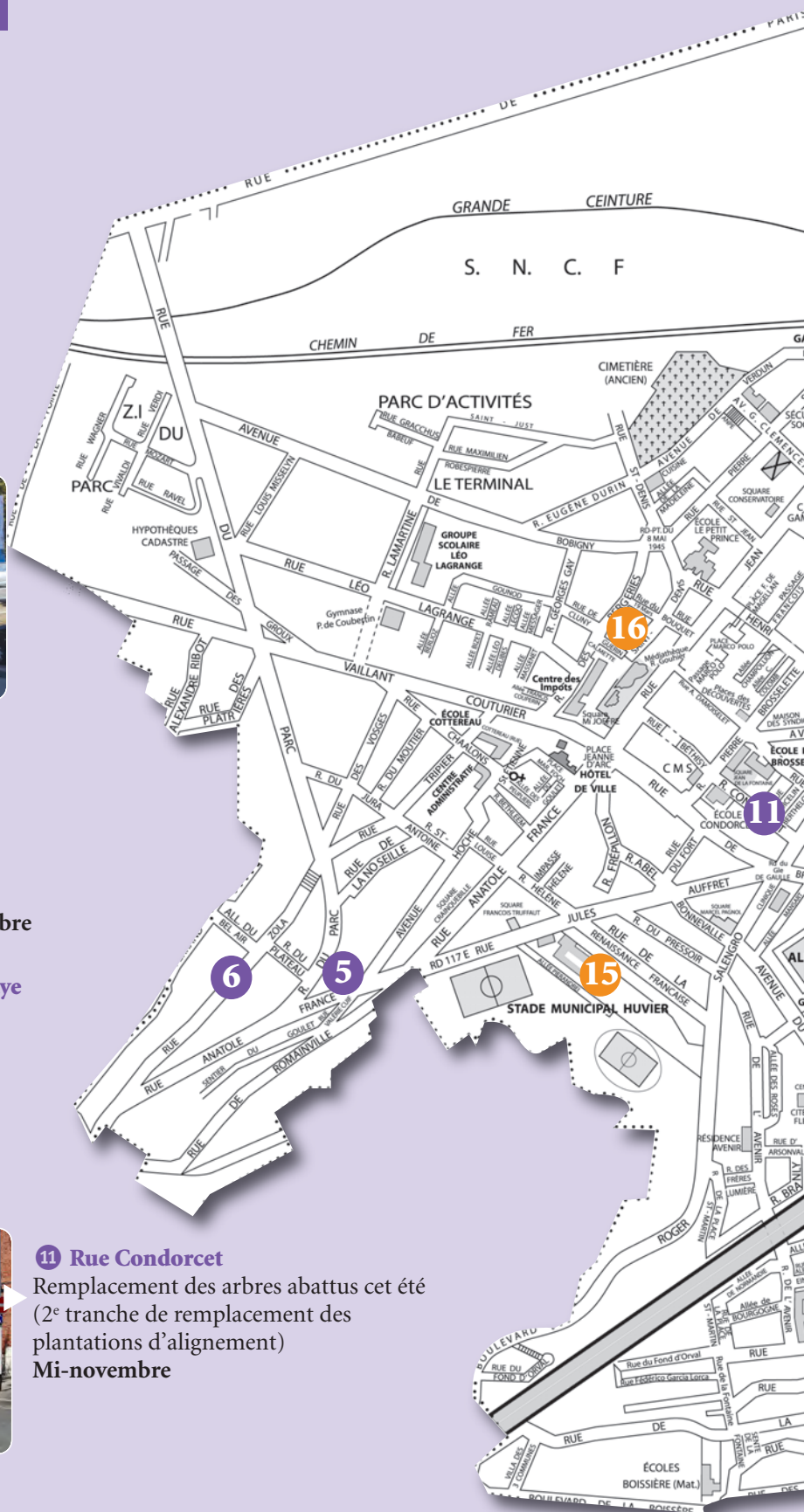
10 Avenue de Bobigny

Rue de la Pierre Feuillère
Travaux sur le réseau de gaz
Jusqu'à mi-octobre



11 Rue Condorcet

Remplacement des arbres abattus cet été (2^e tranche de remplacement des plantations d'alignement)
Mi-novembre



LOGEMENTS

12 Rue de Brément

Construction et résidentialisation de nouveaux logements dans le cadre du programme de rénovation urbaine du Londeau
Depuis le début de l'année



13 Chemin de Montreuil-à-Claye - Rue Charles-Baudelaire

Construction d'un programme immobilier de 135 nouveaux logements (sur les anciens boxes du Londeau)
Depuis l'été



14 Rue du 18-Avril-1944 rue de la Fontaine

Construction de 27 logements sociaux dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de la Boissière
Depuis la fin 2014



ÉQUIPEMENTS

15 Stade Huvier

Construction du logis du stand de tir à l'arc
Démolition de la piscine en plein air
Depuis septembre



16 Place du 19-mars-1962

Construction du conservatoire : finalisation de la charpente
Démarrage de la pose de la toiture
Depuis septembre



[À noter]

Enquêtes publiques

Au centre administratif de la mairie de Noisy-le-Sec (1 rue Chaëlons)
Aux horaires d'ouverture au public (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h) :

Plan local de déplacements (PLD) Jusqu'au vendredi 23 octobre 2015

Exposition, consultation des documents du PLD et registre d'observations
Plus d'informations : www.est-ensemble.fr/pld

Prolongement du RER à l'ouest (de Haussmann/Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie)

Jusqu'au vendredi 23 octobre

Consultation de documents et registre d'observations

Permanences du commissaire enquêteur :

► vendredi 9 octobre de 9 h à 12 h

► mardi 20 octobre de 14 h à 17 h

Plus d'informations :

www.rer-eole.fr/tout-sur-le-projet/

Démarches

Guichet unique : la mairie se modernise pour les

Permettre aux usagers d'effectuer un maximum de démarches en un seul et même lieu, voire même à distance : c'est l'objectif du « guichet unique ».



La mairie de Noisy-le-Sec compte différents services qui proposent une multitude d'activités, notamment pour les enfants et les jeunes. Pour s'inscrire à ces activités les Noiséens devaient, il y a encore quelques années, s'adresser directement à chaque service référent. Le terme « démarche » prenait alors tout son sens : les services municipaux étant implantés à différents endroits, les usagers devaient bien souvent parcourir la ville de long en large.

C'est pourquoi la mairie de Noisy-le-Sec a, comme beaucoup d'autres collectivités locales en France, fait le choix de créer un « guichet unique ». Depuis plusieurs années, ce service à la population se développe afin de faciliter le quotidien des usagers et de moderniser le fonctionnement des services municipaux. L'idée est simple : permettre aux Noiséens d'effectuer un maximum de démarches en un seul et même lieu, voire même à distance, sans se déplacer. Il existe ainsi un portail internet, accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Beaucoup de changements

Le guichet unique assure l'accueil physique et téléphonique de la mairie, recueille l'inscription annuelle et les réservations mensuelles aux activités municipales (cf. ci-contre) et traite la facturation. Il s'occupe ensuite de faire le lien avec les services (enfance,

▲ Avec ses 18 agents, le guichet unique traite plus 40 000 démarches chaque année, soit l'équivalent de la totalité de la population noiséenne.

jeunesse, affaires scolaires, piscine, conservatoire...) qui organisent les activités elles-mêmes. Et tout ce travail n'est pas une mince affaire : avec ses 18 agents, le guichet unique traite plus 40 000 démarches chaque année, soit l'équivalent de la totalité de la population noiséenne.

D'année en année, le guichet unique intègre des nouveautés et adapte son fonctionnement. Depuis trois ans par exemple, l'inscription pour l'école municipale de natation se fait par correspondance et les demandes sont traitées par une commission d'attribution, alors qu'auparavant, les parents devaient faire la queue – parfois dès 5 h du matin ! – le jour des inscriptions, pour que leur enfant obtienne une place.

Au cours de l'année écoulée, le guichet unique a même accéléré son évolution : création d'un nouveau portail internet « Espace famille » à l'automne 2014, entrée en fonctionnement du système d'information par SMS, mise en place de la réservation mensuelle pour les activités. Beaucoup de changements qui nécessitent inévitablement une période d'adaptation mais qui permettront progressivement d'améliorer le fonctionnement du service public pour l'ensemble des familles noiséennes. ■

[Prat

Inscription annuelle et ce n'est pas l

Nouveauté depuis cet été pour la réservation mensuelle des activités : l'inscription administrative annuelle. Explic

L'inscription administrative annuelle

C'est une procédure **obligatoire** pour tous les usagers du guichet unique. Elle existe depuis de nombreuses années. Elle permet d'enregistrer et de mettre à jour les informations qui vous concernent (identité, situation de famille, moyens de contact...) dans la base de données. Elle est à effectuer ou à renouveler une fois par an, en général au printemps. Pour procéder à cette inscription annuelle, il faut se déplacer au guichet unique (cf. coordonnées en page 4).



La réservation mensuelle

C'est une nouvelle procédure, mise en place depuis le mois d'août. **Les familles doivent désormais réserver chaque mois** pour chacune des activités* dont elles souhaitent bénéficier. Pour cela, elles doivent impérativement utiliser le formulaire de réservation multiactivités disponible en version numérique sur le portail internet « Espace famille » ou en version papier à l'accueil du guichet unique.

Ce formulaire est à renvoyer au guichet unique **au plus tard le 1^{er} jour du mois qui précède le mois des activités demandées.**

▲ L'inscription est une procédure annuelle afin de mettre à jour les informations du guichet unique. La réservation, elle, se fait chaque mois, pour les activités souhaitées.

Noiséens

ique]

réserve mensuelle, a même chose

les usagers du guichet unique :
tivités. Cette procédure complète
nnuelle qui reste obligatoire.
ations.

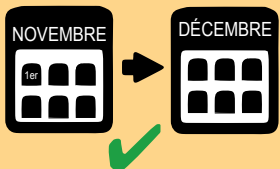
À NOTER :

Il est possible de modifier ou d'annuler sa ou ses réservations jusqu'au 15 du mois. Un justificatif médical de l'enfant doit être transmis au plus tard 15 jours après le premier jour d'absence afin de bien être pris en compte dans la facturation.

Passé ce délai, toute absence non justifiée ou justifiée sera donc facturée.

Par exemple :

Pour les activités du mois de décembre :



► la réservation doit être effectuée avant le 1^{er} novembre



► les réservations effectuées peuvent être **annulées ou modifiées jusqu'au 15 novembre**



► à partir du 16 novembre, toute demande d'annulation ou de modification doit être accompagnée d'un **justificatif médical** concernant l'enfant

Le justificatif médical peut être transmis jusqu'à 15 jours après le 1^{er} jour d'absence de l'enfant

La facturation des activités de l'enfant (y compris celles dont il a pu être absent de manière injustifiée) est effectuée chaque mois. ■

* Liste des activités concernées :

accueils périscolaires, accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, restauration scolaire, études surveillées, Temps d'accueil périscolaire (TAP).

Interview



Laurence Cordeau : « Un service public mieux adapté à notre époque »

Entretien avec Laurence Cordeau, adjointe au maire déléguée à la population, à l'état civil et au guichet unique.

Le Noiséen : Un changement important est intervenu cet été, avec l'instauration du principe de réservation mensuelle au guichet unique pour les activités périscolaires. Dans quelles conditions s'est déroulé ce changement ?

Laurence Cordeau, adjointe au maire déléguée à la population et au guichet unique :

Le conseil municipal a donné son feu vert à la fin du mois de juin et tout s'est mis en place au cours de l'été pour être opérationnel à la rentrée. Globalement, les choses se déroulent bien, même si le traitement d'une partie des demandes a pu prendre du retard. A la mi-septembre, ce dernier avait été complètement rattrapé.

La mise en place de cette nouvelle procédure représente un changement dans les habitudes. Que répondez-vous aux familles qui s'en sont inquiétées ?

L. C. : Je tiens à rassurer les Noiséens : nous sommes à leur écoute. La procédure de réservation au guichet unique est encore en période de rodage. Nous nous donnons jusqu'à la Toussaint. Les situations particulières seront traitées progressivement, au cas par cas. Pour faciliter la transition, nous avons fait preuve de souplesse s'agissant des délais de réservations pour les mois de septembre et d'octobre. A partir de novembre, le service prendra son rythme de croisière.

Pour quelles raisons la Ville a-t-elle instauré ce principe de réservation mensuelle ?

L. C. : Cette évolution répond à un objectif précis : mieux gérer les activités municipales, dans un souci de rationalisation et de maîtrise de la dépense publique. Avec la réservation, nous sommes en capacité de prévoir précisément combien d'animateurs seront nécessaires pour encadrer les enfants, ou combien de repas il faut préparer pour tel jour, à midi.

Par exemple : jusqu'à présent, pour la restauration scolaire, les services de la ville passaient commande auprès du Siplarc, selon une estimation sur les statistiques de fréquentation. Résultat, des écoles étaient parfois dans l'obligation de jeter des dizaines de repas ou, à l'inverse, repasser parfois commande au Siplarc. Cette nouvelle organisation permettra de faire de réelles économies dans une période budgétaire contrainte pour les mairies, en raison de la baisse

drastique des dotations de l'Etat. Au regard de ce qu'il apporte, le guichet unique est vraiment un outil indispensable de modernisation du service public. La preuve, c'est que de nombreuses autres villes l'ont adopté.

La réservation mensuelle n'est pas le seul changement récent du guichet unique...

L. C. : En effet. En l'espace d'un an à peine, beaucoup de choses ont évolué dans notre organisation. À l'automne 2014, un nouveau portail « Espace famille » a été mis en ligne. Cet été a aussi vu la mise en place des inscriptions administratives par correspondance. Nous avons en effet constaté que notre organisation de l'an dernier, avec des inscriptions sur place, occasionnait de trop longs délais d'attente pour les usagers. Nous nous sommes donc adaptés, toujours dans l'idée de faciliter les démarches des Noiséens.

Et si on se projette dans l'avenir, vers quelle évolution s'oriente le guichet unique ?

L. C. : Nous souhaitons faire du guichet unique un véritable outil de dématérialisation des démarches administratives, pour un service public digne du XXI^e siècle. Nous communiquons déjà au quotidien en direction des usagers via des SMS et internet. Et nous misons aussi sur le portail web « Espace famille » car c'est un service accessible à distance, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Nous développons progressivement toutes ces fonctionnalités. C'est un chantier passionnant qui ouvre des perspectives très intéressantes pour les usagers en termes de simplification des démarches.

Par exemple, quelles sont les possibilités que l'Espace famille offre aux Noiséens ?

L. C. : À l'heure actuelle, il permet de réserver en ligne dans les accueils de loisirs et de régler ses factures par carte bancaire. Il met aussi à disposition des usagers des informations et des documents utiles, notamment les formulaires de réservation mensuelle en version électronique. À la rentrée scolaire 2016, l'Espace famille permettra aux familles d'effectuer leur inscription administrative annuelle en ligne, sans avoir à se déplacer en mairie. ■

Propos recueillis
par la rédaction du Noiséen

Accueils périscolaires

Des TAP à partir de 1 euro par mois

En cette rentrée scolaire 2015-2016, l'organisation des temps d'accueils périscolaires (TAP) nécessite la mise en place d'une grille de tarification. Une contribution modique pour les familles.



En septembre 2014, Noisy-le-Sec commençait à appliquer la réforme des rythmes scolaires. Décidée avec une certaine précipitation par l'État, cette réforme a nécessité une mobilisation de la Ville et de tous les acteurs locaux de la communauté éducative. Objectif : préparer la mise en place des nouveaux rythmes hebdomadaires et des temps d'accueils périscolaires (TAP) avec le souci permanent de répondre aux besoins des enfants. La concertation de l'ensemble des partenaires s'est poursuivie après la rentrée, avec la création d'un comité de suivi. Un travail qui a débouché, en cette rentrée 2015-2016 sur un projet éducatif de territoire incluant des évolutions qui se sont concrétisées en cette rentrée 2015-2016.

Le premier changement concerne le nombre de secteurs et donc d'après-midis consacrés aux TAP (de 14 h à 16 h 10) : de trois, ils passent à deux (le mardi et le jeudi).

Un meilleure visibilité des besoins humains et matériels

Seconde évolution, les TAP deviennent des activités payantes. L'expérience de l'année passée démontre en effet que, lorsque les TAP étaient gratuits, on pouvait observer une grande variabilité entre le nombre d'inscrits et le nombre d'enfants présents aux activités. Ce qui

▲ Pour offrir aux enfants des activités de qualité, différents services municipaux sont associés à l'organisation des TAP. L'an dernier, les Archives municipales ont par exemple proposé aux enfants un jeu de piste autour des bâtiments historiques de Noisy-le-Sec.

donc désormais demandée aux familles. Modique, cette participation maintient l'accès de tous les enfants aux TAP. Mais elle va inciter les Noiséens à la fois à prévoir leurs besoins et à respecter les réservations qu'ils effectuent. Ce qui va permettre à la Ville d'anticiper elle aussi, en ayant une meilleure visibilité des besoins humains et matériels, et donc de mieux assurer l'encadrement et la sécurité des enfants fréquentant les TAP. C'est d'ailleurs dans cette même idée que l'ensemble des accueils périscolaires (accueils du matin et du soir, accueils de loisirs... dont les tarifs ont également été remis à jour) nécessitent à présent de la part des parents une réservation mensuelle, comme l'ensemble des activités suivies par le guichet unique (cf. page 10 et 11). ■

nécessitait de multiples ajustements de dernière minute coûteux pour la collectivité. Une participation financière (de 1 à 6 euros par mois, en fonction du quotient familial - cf. tableau ci-dessous) est

Grille tarifaire et mensuelle des TAP

École / Tranche de quotient familial	1 à 3	4 à 7	8 à 10
Maternelle	1 euro	2 euros	3 euros
Élémentaire	2 euros	4 euros	6 euros

[À noter]



Le guichet unique en chiffres (sur l'année 2014)

Le guichet unique et ses différents accueils ont reçu

49 238 visites.

On dénombrait

4 684 familles inscrites.

Les paiements par prélèvement automatique et sur le site internet représentent

40 % des règlements.

Le système d'information par SMS, mis en place au **29 octobre 2014**, a permis depuis cette date l'envoi aux familles de

45 939 messages.

[Coordonnées]

Guichet unique

Mairie de Noisy-le-Sec

Centre administratif. 1 rue Chaâlons

93130 Noisy-le-Sec

Tél. 01 49 42 66 00

(demander « Guichet unique »)

Le service « Accueil familles » est ouvert :

► du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

► le samedi matin de 9 h à 12 h (à l'hôtel de ville - place du Maréchal-Foch).

Mél. guichet.unique@noisylesec.fr

Site : « Espace famille », accessible depuis la page d'accueil du site www.noisylesec.fr (cliquer sur le menu « Guichet unique »)

ATTENTION !

À compter du mardi 6 octobre, le service **Guichet unique et le service Population / État civil seront fermés, chaque 1^{er} mardi du mois, de 11 h à 12 h 30**. La mairie restera accessible au public sur ce créneau. En tenant compte de la fermeture de la mi-journée, les services Guichet unique et Population rouvriront à partir de 13 h 30.

Internet

Le guichet unique en ligne

Consulter et mettre à jour ses données, obtenir des informations pratiques et effectuer certaines démarches à distance : c'est possible avec le portail web « Espace famille ».

1 Vous pouvez accéder à votre espace personnel, grâce à votre identifiant et votre mot de passe.

2 Si vous ne disposez pas d'un espace personnel, vous pouvez le créer. Pour cela, pensez à vérifier sur vos factures votre code « clé enfance » (à saisir juste avant de valider votre compte).



3 Pour accéder à la présentation des activités auxquelles vous donne accès le guichet unique, cliquez ici.

4 Dans la rubrique « Infos pratiques », retrouvez tous les renseignements et les documents utiles.

5 Régulièrement, le portail web publie des actualités qui concernent les activités du guichet unique.

6 Vérifiez et modifiez vos informations personnelles sur ce module.

7 Votre « tableau de bord » vous permet d'accéder à différentes fonctionnalités, notamment aux factures et au paiement en ligne.

8 Dans la rubrique « Ma famille », réalisez diverses démarches, par exemple effectuer/modifier une réservation ou signaler une absence.

Pour accéder au portail web, rendez-vous sur www.noisylesec.fr (cliquez sur la rubrique « Guichet unique »).



POUR ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL

Simple et rapide comme un SMS

Autre évolution technique pour le guichet unique : la communication par SMS. Toutes les informations et relances sont désormais envoyées par texto aux familles, et non plus par courrier. Cela permet aux familles d'être averties en temps réel. De plus, la Ville réalise ainsi des économies (pas de frais d'affranchissement ni de dépenses pour l'impression des courriers). Enfin, cela limite la consommation de papier et s'inscrit donc dans une démarche moderne et responsable sur le plan du développement durable. ■

Sécurité

Un nouveau moyen pour lutter contre les infractions routières

La police municipale va désormais pouvoir dresser des procès-verbaux grâce à ses caméras vidéos.

Stationnement anarchique sur les trottoirs ou en double file, circulation dans les couloirs de bus... La Ville de Noisy-le-Sec est déterminée à lutter contre ces infractions. C'est pourquoi elle a demandé auprès de la préfecture de Seine-Saint-Denis l'autorisation de mettre en place un dispositif de « vidéo-verbalisation ». Objectif : fluidifier la circulation en centre-ville, faciliter le cheminement des autobus ou des véhicules de secours et protéger les piétons. Désormais, la police municipale peut ainsi repérer les contrevenants à distance, depuis sa salle de vidéo-protection. Elle se concentre sur les voies les plus utilisées, certains carrefours et les abords d'établissements scolaires, afin également de sécuriser les cheminements des enfants et de leur famille.

Une première image est prise lorsque l'infraction est constatée. Un second cliché est ensuite effectué au terme de quelques minutes lorsque le véhicule n'a pas été déplacé. Puis le procès-verbal est réalisé dans la foulée avant d'être transmis au centre national de traitement de Rennes (CNT) qui adresse ce PV directement au titulaire de la carte grise.



▲ Des panneaux spécifiques seront implantés afin d'informer les automobilistes qui entrent dans les zones contrôlées par la vidéo-verbalisation.

La vidéo-verbalisation utilise le réseau existant de vidéo-protection et ne nécessite pas d'installation supplémentaire, excepté l'implantation de panneaux à proximité des zones contrôlées afin d'alerter les conducteurs. ■

Projets

Demandes de subvention : c'est le moment !

Responsables d'association, vous avez jusqu'au lundi 19 octobre pour déposer vos demandes de subventions pour l'année 2016.

Vous êtes à la tête d'une association et vous avez un projet culturel, sportif, intergénérationnel, écologique, citoyen ou toute autre action présentant un intérêt local pour les Noiséens et s'inscrivant dans l'une des priorités soutenues par la Ville ? C'est le moment de déposer toute demande de subvention. Nouvelle association ? Un an d'existence est requis pour déposer un dossier ainsi qu'une inscription de six mois minimum dans le fichier municipal. Dans tous les cas, outre les informations légales, il est important de présenter le rapport d'activité de la précédente action soutenue, le contenu de celle prévue pour l'année à venir, les objectifs à atteindre, le public visé, les partenariats développés et toute autre information nécessaire à la bonne compréhension de l'action menée.

Date-limite de dépôt des dossiers : lundi 19 octobre

Obtenir un dossier :

- en version électronique, sur le site www.noisysec.fr (rubriques « Initiatives / Actu des associations »)
- en version papier, sur place, auprès de la direction des Relations publiques. ■

Contact : Direction des Relations publiques

Place du M^e-Foch. Tél. 01 49 42 67 16

Courriel : relations.publiques@noisysec.fr

[Associations]

On ne résiste pas à l'appel du manga !



▲ Les cours se déroulent par groupe de 10 personnes au maximum, sous la houlette d'une illustratrice diplômée des Beaux-Arts.

Forme d'expression à part entière, le manga fascine et a désormais trouvé sa place dans les bibliothèques. Pour répondre à un intérêt sans cesse croissant, l'association « L'atelier du Merlan » propose dès cette rentrée, une formation à cette technique de dessin particulière. Nul besoin de compétence spéciale, simplement éprouver le bonheur de dessiner, l'envie de raconter une histoire et le goût pour ce genre aux traits épurés et caractéristiques. C'est par groupe de 10 personnes maximum – adolescents à partir de 11 ans ou jeunes adultes – que se déroulent les ateliers. Du papier, de l'encre, un pinceau et les conseils avisés de Léa Cousin, illustratrice diplômée des Beaux-Arts d'Angoulême et formée à la bande dessinée, sont suffisants pour entamer cet atelier. ■

L'Atelier du Merlan

Atelier manga, le samedi de 14 h 30 à 16 h, du 26 septembre 2015 à fin juin 2016

Inscriptions : 350 € l'année + 20 € de cotisation à l'association

Tél. 06 12 22 33 79. Site : latelierdumerlan.e-monsite.com



Force et agilité

C'est une confrontation d'un nouveau genre que le club sportif noiséen NXC Trainers a organisé, samedi 12 septembre, dans l'enceinte du gymnase d'Estienne-d'Orves. Une dizaine de clubs franciliens, et plus de cinquante adeptes de « street workout »

(littéralement « entraînement de rue », un sport à mi-chemin de la gymnastique et du culturisme), se sont ainsi retrouvés à l'occasion d'une journée de compétition... musclée ! ■

Rendez-vous

Portes ouvertes au PIJ

Samedi 10 octobre, le Point Info Jeunesse ouvre ses portes aux jeunes Noiséens pour leur présenter toutes ses activités.

Au PIJ, les jeunes peuvent trouver des services spécialisés : postes multimédia, aide aux CV et lettre de motivation, accompagnement dans leurs projets personnels, documentation actualisée. Dans le cadre de ses portes ouvertes, c'est le service volontaire européen ainsi que le service civique que le PIJ souhaite promouvoir. Le premier offre une possibilité de s'engager à l'étranger tandis que le second valorise l'accomplissement d'une mission d'intérêt général. L'emploi est également mis à l'honneur avec la présentation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), et le contenu des sessions de formation proposées par le PIJ.

Ce lieu ouvrira désormais ses portes tous les samedis pour les accueillir dans des locaux repeints cet été par des jeunes eux-mêmes, dans le cadre des chantiers citoyens. ■

Portes ouvertes du Point Info Jeunesse : samedi 10 octobre, l'après-midi uniquement

15 rue Béthisy. Tél. 01 49 42 67 11.

Courriel : pj@noisylesec.fr

► **Horaires d'accueil du PIJ.** Mercredi et vendredi de 14 h à 18 h, jeudi de 16 h à 19 h, samedi de 10 h 30 à 16 h 30. Fermé au public le lundi et mardi



▲ Le public est désormais accueilli dans des locaux repeints cet été par les jeunes eux-mêmes, dans le cadre des chantiers citoyens.

Place aux jeunes diplômés !

Créée il y a quatre ans, la soirée des lauréats met à l'honneur les jeunes Noiséens fraîchement diplômés dans les filières professionnelle ou générale. Organisée par le service municipal de la jeunesse, cette soirée a déjà permis de récompenser l'année précédente, quelque cent trente jeunes Noiséens.

La municipalité soutient cette action par la remise d'un lot, sous forme de chèque-cadeau pour des montants allant de 50 € (diplôme sans mention) à 250 € (diplôme avec mention « Très bien »).

Attention, cette année, seuls les titulaires d'un CAP, BEP ou BAC sont concernés.

► Soirée des lauréats

Pour les Noiséens scolarisés hors de Noisy, inscription jusqu'au 5 octobre inclus.

Mardi 3 novembre, à 19 h, au Théâtre des Bergeries ■



▲ Quelque cent trente jeunes Noiséens ont déjà été mis à l'honneur ces dernières années à l'occasion de la soirée des lauréats.

Activités d'automne pour les 12-17 ans

Pour les vacances de la Toussaint, le service municipal de la jeunesse se mobilise pour les 12-17 ans avec un programme qui regorge d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Planning et conditions de participation disponibles au service jeunesse ou sur le site Internet : www.noisylesec.fr ■

Horaires d'accueil du service municipal de la jeunesse

Mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Mercredi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30. Fermé au public le samedi et le lundi

Tél. 01 49 42 67 11

Courriel : smj@noisylesec.fr

[smj.noisylesec](https://www.facebook.com/noisylesec)

Projet

Quand le cinéma s'invite au lycée

C'est un projet ambitieux qui s'est installé l'an dernier au lycée Théodore-Monod : un atelier cinéma-numérique.

Proposé par l'association Synesthésie, ce projet a trouvé un écho favorable auprès de Fabrice Baldassari, professeur d'arts visuels. Ce sont donc 22 élèves, scolarisés en dernière année de CAP, qui ont participé à cet atelier mêlant écriture scénaristique, prises de vue, réalisation et animation à l'aide d'un logiciel de marionnettes numériques.

Encadré par Cyrille Larrieu, réalisateur, Cécile Babiole, artiste plasticienne et Céline Rousseau, médiatrice culturelle, l'atelier débute par des échanges autour de la construction d'un scénario. Il en émerge un genre, le fantastique, puis un fil conducteur, le chaos généré par une coupure généralisée d'électricité. Posés ces premiers jalons et avant de passer derrière – ou devant – la caméra, tout un travail autour du langage du cinéma et de l'analyse de l'image a également été effectué. Les élèves se sont ainsi rendus à la Cinémathèque française. Au terme de nombreuses séances, le tournage démarre enfin, dans plusieurs lieux du département. Résultat : un court-métrage de 19 minutes : *Je vois finir le monde ancien* (qu'il est possible de visionner sur la plateforme internet YouTube et via un lien www.noisylesec.fr – rubrique « Jeunesse »). L'atelier cinéma a bénéficié du soutien de la Fondation Groupe RATP et de la Région Île-de-France. ■



Céline Rousseau © Synesthésie, 2015



Céline Rousseau © Synesthésie, 2015

▲ 22 élèves en dernière année de CAP ont participé à cet atelier mêlant scénario, prise de vue et animation numérique.

Rendez-vous

Le sport noiséen va à la rencontre du handicap

La Ville de Noisy-le-Sec organise le 8 octobre une soirée de sensibilisation pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap.



« Sport » et « handicap », deux termes qu'il n'est aujourd'hui plus incongru d'accoler. Preuve en est l'attention croissante que le grand public et les médias portent notamment aux épreuves des Jeux paralympiques. La Ville de Noisy-le-Sec est pleinement engagée dans cette démarche de promotion du handisport et du sport adapté*, afin de favoriser la prise en compte du handicap dans la vie quotidienne. En 2014, elle a ainsi accueilli un tournoi international de cécifoot ainsi qu'une démonstration de cani-cross pour « non-voyants ». De son côté, le centre communal d'action sociale propose une aide financière pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent prendre une licence et adhérer à un club. Et ces dernières années, les clubs locaux ont d'ailleurs commencé à s'investir dans ce domaine. La Vigilante a ainsi proposé des séances de « gymnastique et handicap ». Et d'autres disciplines à Noisy s'ouvrent progressivement aux personnes en situation de handicap : judo, karaté et même handball.

Accessibilité au quotidien

Mais il reste encore un long chemin à accomplir. C'est pourquoi, en lien avec différents partenaires départementaux du sport associatif, du handisport et du sport adapté, la Ville de Noisy-le-Sec organise le jeudi 8 octobre une soirée thématique. Intitulée « Sport ensemble - Mieux connaître le handicap pour oser accueillir », elle sera ouverte aux représentants locaux du han-

dicap, mais surtout du monde associatif, sportif, scolaire, médical. Objectif : sensibiliser tous ces interlocuteurs à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les structures sportives et leur montrer, sur la base d'exemples et de témoignages précis, ce qui peut être fait. Bref, une rencontre qui en appelle bien d'autres afin que le sport à Noisy-le-Sec devienne un secteur exemplaire de la mise en œuvre de ce vaste chantier qu'est celui de l'accessibilité au quotidien. ■

*Le handisport est une pratique accessible dans des locaux et avec un matériel spécifique. Le sport adapté est une discipline dont les règles et la pratique sont appropriées aux personnes en situation de handicap.

Soirée « Sport ensemble - Mieux connaître le handicap pour oser accueillir »

Jeudi 8 octobre à 18 h 30

Salle Joséphine-Baker
(16 rue Léo-Lagrange, à Noisy-le-Sec).
Entrée libre

► Plus d'informations :

Direction des Sports
Tél. 01 49 42 67 10
Courriel : sports@noisylesec.fr

▲ En 2014, Noisy-le-Sec a accueilli un tournoi international de cécifoot, pour faire la promotion du handisport et du sport adapté auprès du grand public et des acteurs associatifs locaux.

[Calendrier]

FOOTBALL

Championnat de France amateur 2

Groupe G - 4^e journée

Samedi 19 septembre

US Ivry

- OLYMPIQUE NOISY-LE-SEC BANLIEUE 93

Score final : 3 à 1

Au classement, l'OLYMPIQUE NOISY-LE-SEC BANLIEUE 93 est 7^e (sur 14 équipes).

► **À venir : 7^e journée**

Samedi 31 octobre à 18 h

OLYMPIQUE NOISY-LE-SEC BANLIEUE 93 -

Saint-Maur Lusitanos

Stade Allende (6 rue de Neuilly)

HANDBALL

Championnat régional d'Île-de-France Est

Excellence

1^{re} journée

Dimanche 20 septembre

HANDBALL CLUB NOISÉEN - HC Gagny

Score final : 37 à 24

Au classement, le HANDBALL CLUB NOISÉEN est 1^{er} (sur 12 équipes).

RUGBY

Championnat territorial d'Île-de-France -

Promotion d'honneur - Poule B

1^{re} journée

Dimanche 20 septembre

Rugby Conflans / Herblay / Val Seine

- RUGBY CLUB NOISÉEN

Score final : 13 à 13

Au classement, le RUGBY CLUB NOISÉEN est 4^e (sur 8 équipes).

► **À venir : 3^e journée**

Dimanche 4 octobre à 15 h

RUGBY CLUB NOISÉEN - RC Montesson

Stade Huvier

Terrain d'honneur (2 rue Jules-Auffret)

TENNIS DE TABLE

Championnat pré-régional de Seine-Saint-Denis

par équipe - Poule D

► **À venir : 3^e journée**

Vendredi 16 octobre

(horaire non communiqué)

TENNIS DE TABLE NOISÉEN - Livry-Gargan EP

Gymnase Marcel-Gentilini

(chemin de Montreuil-à-Claire)

WATER-POLO

Championnat de France de Pro A

2^e journée

Samedi 19 septembre

Olympic Nice Natation

- CERCLE DES NAGEURS NOISÉENS

Score final : 9 à 7

Au classement, le CERCLE DES NAGEURS NOISÉENS est 7^e (sur 9 équipes).

► **À venir : 4^e journée**

Samedi 10 octobre à 20 h

CERCLE DES NAGEURS NOISÉENS

- FNC Douai

Stade nautique Maurice-Thorez

(21 rue du Colonel-Raynal

93100 Montreuil)

Personnalité

Charles Barrois : architecte et maçon

Charles Barrois (1863-1929) reste méconnu des habitants de Noisy-le-Sec.

Il est pourtant l'un de ceux qui ont façonné le patrimoine de la ville.

D'un bout à l'autre de Noisy-le-Sec, le nom de Charles Barrois résonne. Car il est lié à de nombreux monuments du patrimoine architectural de la ville. Arpenter la rue Jean-Jaurès et ses alentours revient ainsi presque à parcourir une exposition des travaux de celui qui fut, dès 1863, l'architecte conseil de Noisy-le-Sec mais également de Bondy et de Bobigny.

Charles Louis Barrois est un Noiséen d'adoption. Né à Paris en 1863, il devient soutien de famille alors qu'il est âgé d'à peine quinze ans : son père décède et le jeune homme se voit contraint dès lors de travailler. Il entre au service de son oncle, architecte à Vincennes, pour se former lui-même à ce métier. Et il va décidément vite en besogne puisqu'à l'âge de 20 ans seulement, il devient architecte communal.

À Noisy-le-Sec, il signera plusieurs œuvres architecturales, à commencer par le bâtiment de La Galerie (qui fut, pendant une quinzaine d'année à la toute fin du XIX^e siècle, une maison de notaire). On peut également citer : l'école Carnot (mise à l'honneur par l'association Noisy-le-Sec lors des Journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre derniers), construite en 1908 ; l'hôtel des postes, mis en service rue Jean-Jaurès dans les années 1920 (lourdement atteint lors du bombardement du 18 avril 1944, il sera reconstruit et remis en activité jusqu'en 1969) ; les bains-douches, ouverts en 1928,

là encore le long de la rue principale de Noisy-le-Sec (et de la rue Saint-Denis), qui seront démolis dans les années 1970.

◀ Les 19 et 20 septembre, l'école Carnot, construite sur des plans de Charles Barrois, a été mise à l'honneur par l'association Noisy-le-Sec Histoire(s), à l'occasion des Journées du patrimoine.

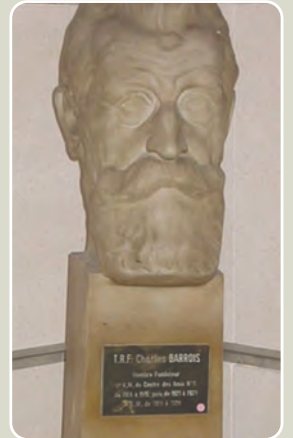
Réalisations très symboliques

Parmi les projets les plus remarquables de Charles Barrois, on trouve la salle des mariages. Celle-ci a été aménagée en 1906, avec l'architecte Lablaude, dans le cadre de l'extension du bâtiment de l'hôtel de ville. À l'emplacement de l'ancienne salle des fêtes, les architectes ont conçu une salle des mariages ornée de moulures, pilastres et guirlandes en stuc réalisés par quatre artistes. Le style néo-classique de cet ensemble s'inscrit dans la mode de la fin du XIX^e siècle.

Autre réalisation très symbolique : le monument aux morts. En 1921, la municipalité organise un concours ouvert aux artistes nés ou résidant dans l'ancien département de Seine-et-Oise. Sur 21 projets, Barrois se classe seulement 3^e. Mais aucune concrétisation ne suit et un second concours a donc lieu. Le projet définitif de Barrois, qui s'adjoignit le sculpteur Dieupart, fut retenu en 1923 et son édification commença en 1924. Il fut restauré dans la deuxième moitié du XX^e siècle, là encore suite aux dégradations subies lors des bombardements alliés de 1944.

Mais l'itinéraire de Charles Barrois comporte une autre particularité : puisqu'en plus d'être architecte, il était également franc-maçon. Initié en 1912 au Grand Orient, il quittera cette obédience pour participer à la création de la nouvelle Grande Loge régulière. Là encore, le parcours de cette personnalité de talent sera couronné puisqu'il atteindra le grade suprême de Grand Maître en 1919. Il occupera cette fonction jusqu'à sa mort, en 1929. ■

► Retrouvez un article et des illustrations consacrées à Charles Barrois sur le site de l'association Noisy-le-Sec Histoire(s) : www.noisylesec-histoire.fr



▲ Buste en marbre de Charles Barrois (1924), œuvre de son ami sculpteur Dieupart (Musée de la Maison des Maçons – Grande Loge Nationale Française, Paris).



Santé

L'hôpital André-Grégoire a 50 ans

Samedi 3 octobre, le centre hospitalier intercommunal (CHI)

André-Grégoire souffle ses 50 ans bougies et ouvre ses portes au public.

Lundi 5 juillet 1965 : la maternité, premier service du CHI André-Grégoire, ouvre ses portes. Pour célébrer ce 50^e anniversaire, l'hôpital ouvre ses portes au grand public samedi 3 octobre. Établissement public de référence pour plusieurs communes, dont Noisy-le-Sec, l'hôpital joue un rôle essentiel dans l'accès aux soins pour les habitants du territoire. Près de 400 000 individus composent ce secteur. Médecine, chirurgie, obstétrique et activités femme-enfant sont les principales spécialités du centre hospitalier. Un centre d'accueil et d'urgences psychiatriques, ainsi qu'une unité d'hospitalisation conventionnelle en psychiatrie* complètent les compétences du CHI. ■

* Unité dépendante de l'hôpital Ville-Évrard à Neuilly-sur-Marne

Samedi 3 octobre 2015 de 10 h à 17 h

Journée portes ouvertes

Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire

56 boulevard de la Boissière. 93105 Montreuil. Tél. 01 49 20 30 40

► Plus d'informations sur www.chi-andre-gregoire.fr



Le CHI André-Grégoire couvre un secteur médical où vivent près de 400 000 personnes, parmi lesquelles les habitants de Noisy-le-Sec.

Portes ouvertes

Week-end artistique dans les ateliers noiséens

Les 17 et 18 octobre prochains, le grand public pourra visiter plusieurs ateliers d'artistes de la commune.

Peintres, graveurs, céramistes, photographes et sculpteurs ouvrent les portes de leur lieu de travail. Deux jours durant, les artistes noiséens accueillent les amateurs d'art comme les simples curieux, dispensent leurs secrets de création, livrent les clés et l'histoire de leur savoir-faire. C'est l'instant idéal pour contempler la création contemporaine près de chez soi. Pour inventer son propre parcours, consulter la liste des ateliers ouverts sur www.noisylesec.fr. On peut également se laisser tenter par la surprise et l'inconnu en suivant le fléchage en ville. ■

Week-end portes ouvertes des ateliers d'artistes

Lancement à La Galerie vendredi 16 octobre à 19 h, suivi d'une visite d'ateliers.

Samedi 17 et dimanche 18 octobre de 15 h à 19 h

Entrée libre et gratuite

Deux jours durant, les Noiséens sont invités à découvrir la création contemporaine, à deux pas de chez eux. ►



Spectacle

Esquerre, l'humour carré

L'humoriste Chris Esquerre monte sur les planches noiséennes samedi 13 octobre.



Tous les lundis matin à la radio, Chris Esquerre décrypte avec humour l'actualité et la condition humaine. Sur scène, il est un comique du non-sens. Il signe un *one-man show* hors norme. Loin de cultiver le bon mot, il prend le risque du rire à froid, nourri d'une lucidité et d'une ironie diaboliques. Avec un aplomb déconcertant, il campe un personnage consternant mais irrésistible, un conférencier ridicule qui assène ses vérités grotesques, et dit tout haut ce que personne n'a jamais pensé ! ■

Chris Esquerre. Mardi 13 octobre à 20 h 30

Sur réservation (tarifs : 6 à 22 euros)

Théâtre des Bergeries, 5 rue Jean-Jaurès

Site : www.leteatredesbergeries.fr

◀ À la radio, Chris Esquerre commente l'actualité avec un humour à froid, d'une irrésistible ironie.

[À NOTER]

L'exposition de la rentrée



« Problèmes de type grec » déborde des murs de La Galerie. Ce premier rendez-vous de la saison 2015-2016 s'intéresse à la manière dont chacun peut trouver une place en tant qu'individu au sein des cadres et des normes, dans notre environnement quotidien jusqu'au monde du travail. Ces règles, que nous partageons tous, véhiculent pourtant des enjeux de pouvoir et de hiérarchie. Le centre d'art se transforme en laboratoire, proposant d'expérimenter la capacité de chacun d'entre nous à agir hors de ces normes. Les gens d'Uterpan invitent notamment les Noiséens à s'emparer de leur espace public en « l'infiltrant » par des actions simples qui « chorégraphient le quotidien ». Intéressé(e) ? Vous pouvez contacter La Galerie au 01 49 42 67 17 ou florence.marqueyrol@noisylesec.fr. ■

► Programme complet de l'exposition sur www.lagalerie-cac-noisylesec.fr

◀ La Galerie se transforme en laboratoire et propose à chacun d'expérimenter sa capacité d'action, à l'intérieur comme à l'extérieur du centre d'art contemporain.

« Problèmes de type grec »

Exposition présentée jusqu'au 12 décembre.

La Galerie, 1 rue Jean-Jaurès

La Galerie Centre d'art contemporain

Cinéma

Toiles d'automne

Rires, émotions, rencontres : le cinéma Le Trianon fait vibrer petits et grands avec des projections et des rendez-vous inédits.

Vendredi 9 octobre à 20 h 45

Mia Madre (avant-première)

Sélection officielle Festival de Cannes 2015

Réalisé par Nanni Moretti

(Italie, 2015, 1 h 47, VO)

Margherita est réalisatrice et en plein tournage. À ses questionnements d'artiste engagée, se mêlent des angoisses d'ordre privé : sa mère à l'hôpital, sa fille en pleine crise d'adolescence, son frère toujours irréprochable... Margherita parviendra-t-elle à se sentir à la hauteur, dans son travail comme dans sa famille ?



Samedi 10 octobre à 11 h

Ciné-concert

jeune public

Le voyage

du lion Boniface

Film d'animation

de Fiodor Khitrouk

(Russie, 1964-1965,

35 min.)

Quand le lion Boniface quitte son cirque pour des vacances en Afri-que, il ne peut s'empêcher d'amuser les enfants. Et quand un petit ours n'a pas sommeil, il part à la découverte du monde hivernal qui lui réserve bien des surprises.

Jeudi 15 octobre à 20 h 30

La ligne de couleur

Réalisé par Laurence Petit-Jouvet

(France, 2015, 1 h 19)

Suivi d'une rencontre avec la réalisatrice.

Vivre en France lorsqu'on est perçu comme arabe, noir ou asiatique. Des hommes et des femmes, français de culture française, parlent chacun dans une « lettre filmée » de leur expérience singulière, intime et sociale, d'être regardés comme non-blancs et d'avoir à penser à leur « couleur »...



**Est
Ensemble**
COMMUNAUTÉ
AGGLOMÉRATION



LE TRIANON

Médiathèque

Lisez zen

Du 3 octobre au 28 novembre, la médiathèque propose une programmation spéciale centrée sur le bien-être.

Saison de transition, l'automne évoque souvent le début de la grise mine, le retour du froid et de l'humeur maussade. Pour contrer ces effets et libérer les hormones du bonheur, la médiathèque Roger-Gouhier se transforme en espace bien-être jusqu'au 28 novembre avec une programmation toute en douceur.

La *feel good* littérature, la bibliothérapie autrement dit la littérature qui fait du bien, la lecture qui guérit, est à l'honneur. Concept nouveau ? Non, lire fait du bien. Depuis toujours. Pourtant, dans notre société où tout va si vite, où l'écran tient une place de plus en plus prépondérante, nous oublions ses bienfaits. Par le biais de cette thématique, les bibliothécaires, à l'origine de ce projet, offrent un retour à l'essentiel. Une pause détente. Siestes musicales, lectures zen, atelier de lâcher prise, art-thérapie et musicothérapie, consultation poétique, apéro littéraire, ardoise d'expression et bien d'autres rituels composent la carte des soins. Pour clôturer cette première partie de saison, les visiteurs rencontreront Stéphanie Janicot, romancière bibliothérapeute, le samedi 28 novembre à 18 h, pour des échanges délassants et des conseils de lecture. ■



▲ Pour prévenir la «grise mine automnale», rien de mieux que des séances bien-être autour de la lecture et de la musique.

Médiathèque Roger-Gouhier

3 rue Jean-Jaurès

www.mediathèque-noisylesec.org

Animations gratuites sur réservation : 01 49 42 67 19

Mél. info@mediathèque-noisylesec.org

médi@thèque
Roger Gouhier Ville de Noisy-le-Sec

Compte rendu

Au conseil municipal

Retour sur quelques-uns des points examinés par les élus lors de la séance du jeudi 24 septembre.

Un comité pour réfléchir à l'accueil des réfugiés

Forte de sa tradition d'accueil et de solidarité, la municipalité de Noisy-le-Sec entend lancer une réflexion préalable sur l'accueil des réfugiés, en tenant compte du fait que :

- c'est à l'État qu'incombe la responsabilité et la compétence de prendre en charge en urgence les demandeurs d'asile.

- Noisy-le-Sec se trouve dans une situation de flux tendu en terme de logement social (2 500 demandes pour seulement 100 logements attribués annuellement).

Pour prendre sa part dans le mouvement de solidarité en faveur des réfugiés, dans le respect de ses engagements républicains, la Ville de Noisy-le-Sec va créer un « comité de suivi pour l'accueil des réfugiés ». Cette instance sera chargée de prendre la mesure de ce problème à l'échelon local. La municipalité entend ainsi souligner que la mobilisation de nombreuses communes françaises permettrait une juste répartition de ces populations sur l'ensemble du territoire, gage d'une meilleure intégration des familles.

Tramway T1 : la municipalité réaffirme sa position concernant le prolongement

La Ville de Noisy-le-Sec se trouve confrontée depuis la fin du mois de juillet au commencement des travaux préparatoires relatifs au prolongement du T1. Ces opérations ont commencé sans information préalable, à l'image de l'enquête publique qui s'était également déroulée pendant l'été et pour laquelle la Ville avait fortement exprimé son mécontentement. Par délibération, le conseil municipal a réaffirmé son opposition au tracé par la rue Jean-Jaurès, tout en soulignant une fois de plus qu'il est favorable au passage par la Plaine Ouest. La Ville demande également solennellement l'arrêt des travaux en cours.

Un nouvel espace pour les expositions associatives

La municipalité souhaite créer un nouveau lieu d'exposition destiné aux



▲ Alors que des travaux ont commencé cet été place Jeanne-d'Arc, le conseil municipal a réaffirmé son opposition au tracé du tramway T1 par la rue Jean-Jaurès, tout en rappelant qu'il est favorable au passage par la plaine Ouest.

associations, afin de permettre à celles-ci de développer leurs activités. Le site envisagé est un local inoccupé dans le périmètre du square Marcel-Pagnol, donnant sur le boulevard Roger-Salengro. Les travaux porteront sur l'ensemble du bâtiment afin de le mettre aux normes de sécurité pour l'accueil du public, ainsi qu'en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'établit à hauteur de 85 680 euros (hors taxes). Pour les financer, la Ville de Noisy-le-Sec va adresser une demande de subvention au ministère de l'Intérieur.

Accès des 12-17 ans aux antennes jeunesse

Depuis quatre ans, des antennes jeunesse ont progressivement ouvert dans quatre quartiers de la ville (Petit Noisy, Londeau, Centre ville – Mairie, Langevin). Ce sont des espaces d'échange, d'animation et de mieux vivre ensemble. Les jeunes de 12-17 ans se sont peu à peu appropriés ces lieux de vie et de proximité.

On dénombre 238 jeunes inscrits. Pour pouvoir bénéficier des prestations de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et améliorer les activités proposées, le service Jeunesse a aujourd'hui l'obligation réglementaire d'adapter les conditions d'accès aux antennes jeunesse. Cela doit notamment passer par la mise en place d'une cotisation annuelle à compter du 1^{er} octobre. Afin que cette cotisation ne constitue pas un obstacle à la fréquentation des antennes par les 12-17 ans, la Ville de Noisy-le-Sec va instituer un tarif annuel d'un montant très modique et tenant compte du quotient familial.

Avis favorable pour la ZAC de l'Ourcq

Créée le 29 novembre 2007, la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de l'Ourcq, aujourd'hui ZAC du Quartier durable de la plaine de l'Ourcq, a pour objectif principal le réaménagement et le désenclavement de la partie Nord du territoire noiséen. En 2014,

cette opération a été concédée, pour une durée de 15 ans, à Sequano Aménagement. Dans la continuité, les projets de dossier de réalisation et de programme des équipements publics ont été constitués dans le respect du code de l'urbanisme. Ils incluent :

- la construction d'une passerelle entre le terrain Engelhard et le secteur de la Madeleine Ouest
- l'extension du groupe scolaire Jean-Renoir
- l'aménagement des berges du canal de l'Ourcq
- la création de traverses et de voies de desserte
- le prolongement de la rue Baudin existante
- la création de places publiques
- l'élargissement de trottoirs (RN3)
- la relocalisation d'une aire de jeux
- le renforcement et la création de réseaux.

La Ville de Noisy-le-Sec a émis un avis favorable sur ce document et sur les aménagements envisagés. Les travaux devraient commencer en 2016 et durer jusqu'en 2029. ■

Agenda d'octobre



Samedi 10 octobre à partir de 12 h

PORTES OUVERTES DU POINT INFO JEUNESSE

pour présenter aux jeunes noiséens les services que le PIJ leur propose.

15 rue Béthisy. Tél. 01 49 42 67 11. Mél. pj@noisylesec.fr

Vendredi 9 octobre/20 h 30

CABARET

« Les Sea Girls - La Revue ! »
Sur réservation (tarifs : 6 à 17 euros)
Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès

Du 4 au 11 octobre

EXPOSITION

La « Grosse Expo » photographique
Organisée par le Photo Club SNCF
de Noisy-le-Sec
Salle Gérard-Philipe
(115 rue Jean-Jaurès)
www.noisyphoto.com

Lundi 5 octobre

18 h à 20 h

FAMILLES

Atelier « Parental'idées » sur le thème :
« Le collège : comprendre et
accompagner mon enfant ». Organisé
par le centre municipal de santé, la
coordination Petite Enfance et le
Programme de réussite éducative.
Co-animé par des conseillers
principaux d'éducation des trois
collèges noiséens.
Entrée libre
Plus d'informations :
Tél. 01 49 42 66 46

Du 6 octobre au 28 novembre

PROGRAMMATION

« La médiathèque prend soin de
vous » : une sélection de livres,
musiques et activités pour être zen
Médiathèque Roger-Gouhier
Plus d'informations en page 21

Mercredi 7 octobre/15 h

ATELIER

Coloriage zen
Médiathèque Roger-Gouhier

Jeudi 8 octobre/18 h 30

HANDICAP

Soirée « Sport ensemble - Mieux
connaître le handicap pour oser
accueillir »
Salle Joséphine-Baker
(16 rue Léo-Lagrange)
Entrée libre
Plus d'informations :
Tél. 01 49 42 67 10
Mél. sports@noisylesec.fr

Vendredi 9 octobre/20 h 45

CINÉMA

Projection de *Mia Madre* (réalisé par
Nanni Moretti - Italie, 2015, 1 h 47,
VO - avant-première, sélection

officielle Festival de Cannes 2015)
Cinéma Le Trianon
Plus d'informations en page 21

Samedi 10 octobre/10 h 30

CONTES

Toute petite histoire d'O,
par Véronique Deroide
À partir de 3 ans
Médiathèque Roger-Gouhier

Samedi 10 octobre/11 h

JEUNE PUBLIC

Ciné-concert : *Le voyage du lion
Boniface*
(film d'animation de Fiodor Khitrouk
Russie, 1964-1965, 35 min)
Cinéma Le Trianon
Plus d'informations en page 21

Samedi 10 octobre/11 h

APÉRO LITTÉRAIRE

Les bibliothécaires vous présentent
leurs coups de cœur de la rentrée
littéraire.
Médiathèque Roger-Gouhier

Samedi 10 octobre/13 h ou 16 h

ATELIER

Découverte de *L'Oiseau de feu*
de Stravinski
Préparation au concert du 17
octobre à la Philharmonie de Paris
Public familial, à partir de 7 ans
Médiathèque Roger-Gouhier

Samedi 10 octobre/14 h

ATELIER

Art thérapie, avec la plasticienne
Catherine Stoessel
Médiathèque Roger-Gouhier

Du 12 au 15 octobre

BONNES AFFAIRES

Bourse aux vêtements d'hiver et
accessoires divers de l'Association
générale des familles
Local de la ZAC Carnot 1
(cour des immeubles du 11 au 15 bis
rue Henri-Barbusse).
Renseignements : 06 03 83 03 45
Plus d'informations en page 25

Mardi 13 octobre/20 h 30

HUMOUR

Chris Esquerre
Sur réservation (tarifs : 6 à 22 euros)
Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès
Plus d'informations en page 20

Mercredi 14 octobre/15 h

JEUNE PUBLIC

Spectacle interactif de marionnettes :

« Loups-garous et nez crochus »,
par Blanchette Heugel
À partir de 6 ans
Médiathèque Roger-Gouhier

Mercredi 14 octobre/19 h 30

QUARTIERS

Assemblée de quartier Léo-Lagrange
Ouverte à tous les habitants pour
parler de leur cadre de vie et suivre
l'activité de leur conseil de quartier.
Salle Joséphine-Baker
(16 rue Léo-Lagrange)
Pour en savoir plus :
Mission Démocratie de proximité
Tél. 01 49 42 64 18

Jeudi 15 octobre/20 h 30

CINÉMA

Projection de *La ligne de couleur*
(documentaire réalisé par Laurence
Petit-Jouvet - France, 2015, 1 h 19),
suivie d'une rencontre avec la
réalisatrice
Cinéma Le Trianon
Plus d'informations en page 21

Vendredi 16 octobre/19 h 30

CONTES

Bref... *Le grand nord*, par Maxiju
Médiathèque-Ludothèque (Annexe
du Londeau)
Public familial à partir de 8 ans

Vendredi 16 octobre/20 h 30

HIP-HOP

Pixel par Mourad Merzouki
(CCN de Créteil et du Val-de-Marne /
compagnie Käfig)
Dès 7 ans
Sur réservation (tarifs : 6 à 22 euros)
Théâtre des Bergeries
5 rue Jean-Jaurès

Samedi 17 octobre/14 h à 19 h

PERFORMANCE

« 1^{er} Appel à Uchronistes ! » :
activation d'une première infiltration
de l'espace public selon Annie Vigier
et Franck Apertet (les gens d'Uterpan)
Inscription requise avant le samedi
10 octobre :
florence.marqueyrol@noisylesec.fr
ou 01 49 42 67 17
Autour de l'exposition « Problèmes de
type grec », présentée à La Galerie
jusqu'au 12 décembre
www.lagalerie-cac-noisylesec.fr
Plus d'informations en page 20

Samedi 17 octobre/15 h

JEUNE PUBLIC

Spectacle interactif de marionnettes :
« Loups-garous et nez crochus »,

par Blanchette Heugel
À partir de 6 ans
Médiathèque-Ludothèque
(Annexe du Londeau)

Samedi 17 octobre

SORTIE

La Médiathèque et le Conservatoire
vous emmènent à la Philharmonie
de Paris pour un concert du London
Symphony Orchestra
Public familial, à partir de 7 ans
Plus d'informations sur
www.mediathèque-noisylesec.org

Samedi 17 et dimanche 18

octobre de 15 h à 19 h

ART

Week-end portes ouvertes des
ateliers d'artistes. Lancement à La
Galerie vendredi 16 octobre à 19 h,
suivi d'une visite d'ateliers
Entrée libre et gratuite
Plus d'informations sur
www.noisylesec.fr

Jusqu'au 23 octobre

ENQUÊTES PUBLIQUES

Plan local de déplacements (PLD)
et prolongement du RER à l'ouest
(de Haussmann/Saint-Lazare
à Mantes-la-Jolie)
Au centre administratif
(1 rue Chaâlons)
Plus d'informations en page 11

Mardi 3 novembre/19 h

JEUNESSE

Soirée des lauréats 2015
(CAP, BEP ou bac)
Théâtre des Bergeries
Inscription jusqu'au 5 octobre inclus
auprès du service Jeunesse
Tél. 01 49 42 67 11
Mél. smj@noisylesec.fr

Dimanche 8 novembre

9 h à 17 h

BONNES AFFAIRES

Brocante de jouets, organisée
par l'association L'Oasis noiséen
Réservée aux enfants et gratuite
(2 mètres par famille)
Place des Découvertes
Buvette sur place
Inscriptions : lundi et mercredi,
de 18 h à 20 h,
salle Gérard-Philipe
(115 rue Jean-Jaurès),
avec photocopie de la pièce
d'identité du représentant légal
et d'un justificatif de domicile de
moins de 3 mois

[PETITES ANNONCES]

AUTOMOBILE

■ Ford Fiesta 3 portes, année 2003 à vendre. 150 000 km. Diesel. Embayage à prévoir. Prix à débattre. Tél. 09 81 90 66 19
Mél. v.zaouia@gmail.com

À VENDRE

■ Aquarium blanc laqué, 70 litres, avec son meuble de soutien et tous les accessoires. Lit 140/190 couleur pin, sans sommier, ni matelas. Tél. 06 26 64 49 90

■ Bureau d'enfant bon état, tablette clavier + tiroirs. Meuble en pin de dimension L. 1 m x l. 48 cm x H. 72 cm. 30 €. Tél. 01 48 10 16 48

■ Disques vinyl Pop rock 1970, 33 tours, ainsi qu'une platine de DJ (20 €). 1 livre sur la légende de Marcel Cerdan, bon état, nombreuses photos (80 €). Tél. 06 10 48 16 20

■ Deux frigos 2 portes, 1 congélateur à tiroirs. 100 € l'unité. Tél. 01 48 48 86 19

■ DVD comédies françaises, américaines et divers : *De l'autre côté du lit*, *Chouchou*, *Prête-moi ta main*, *Caramel*, *Rock the Casbah*, *Mariage à l'anglaise*, etc. 2 € l'unité. Tél. 06 69 26 02 24

■ Écrans PC, 38 cm (50 € pièce). Veste en cuir MacLean, T. 52 en parfait état (50 €). Paire de baskets Le Coq sportif, P.43 (30 €). Tél. 07 52 56 36 68

■ Jeans Van Dutch femme, bleu, T. 40, coupe droite. Rollers en ligne Salomon, P. 43, gris (20 €). Escarpins en daim, bleu, P. 40 (30 €). Chaussures compensées Kookai, P. 40, gris (20 €). Tél. 06 41 84 90 43

■ TV écran plat, tout neuf, HD LD, 106 cm. 700 €
Tél. 06 78 03 12 26

■ Lit 1 personne avec sommier, matelas mousse polyuréthane. À retirer sur place. Le tout 250 €. Tél. 06 71 87 93 67

■ Lot de 22 livres de poche *Commissaire Brunetti* de Donna Leon (20 €). Kickers Dix mille Camel, neuves, T39 (30 €). Baskets hautes Camel Palladium, neuves, T39 (35 €). Derby Arcus rouges, portées, T39 (30 €). Derby Arcus noirs, bon état, T.39 (40 €). Tél. 06 61 40 28 93

■ Machine à coudre Singer (50 €). Friteuse 1 personne (20 €), chargeur de piles (20 €). Tél. 09 53 00 91 37

■ Vend ou loue robes de toutes marques et robes orientales. Tél. 07 81 49 23 24

■ Vêtements à l'unité (1 €). Chaussures P. 37 garçon 8 ans et 10 ans. Poste CD rouge (15 €). Ordinateur portable pour enfant CEP-CE1 (15 €). PS2 avec DVD football Fifa (15 €). Tél. 06 58 43 41 97

COURS

■ Étudiante donne cours d'anglais, tous niveaux. 15 € / heure jusqu'au collège. 20 € / lycée et plus. Tél. 06 28 98 48 69

■ Ex. professeur des écoles donne cours toutes matières du CP au CM2. 20 € / heure. Tél. 01 48 44 64 17

■ Professeur, motorisée, donne cours toutes matières du CP à la Seconde en maths, français et soutien scolaire. 20 € / heure. Tél. 06 03 33 89 62

■ Cours de guitare, accompagnement, folk, blues, picking... par professeur expérimenté. 20 ans d'expérience pédagogique. 30 € / heure. Tél. 01 48 09 49 12

EMPLOI

■ JF sérieuse, beaucoup d'expérience, belles références, recherche heures de ménage et de repassage. Tél. 06 22 76 66 18

■ JF sérieuse, résidant à Noisy, cherche sortie d'école. Disponible tous les jours, de 17 h à 20 h. Tél. 06 65 68 91 14

■ F. 35 ans, sérieuse, expérience de 9 ans, cherche des heures de ménage et repassage. Tél. 06 43 83 15 08

■ F. retraitée, 15 ans d'expérience en qualité d'auxiliaire de vie, propose aide à une personne âgée vivant sur Noisy dans tâches quotidiennes et sorties. Tél. 06 18 96 09 35, à partir de 18 h

■ F. sérieuse, dynamique, motivée et expérimentée, belles références, cherche un petit job pour les sorties d'école des enfants. Tél. 06 22 87 68 17

IMMOBILIER

■ Appartement 3 pièces, 80 m², dernier étage sans ascenseur avec balcon, parking fermé, cave. Toutes commodités. 220 000 €. Tél. 01 48 91 80 57

■ Charmante maison de 85 m², de plain pied, atypique, nichée dans son écrin de verdure, au calme. Vaste salon lumineux, 2/3 chambres, cuisine ouverte et équipée + studio de 15 m² avec chambre et salle d'eau + WC. 300 000 €. Tél. 06 32 79 18 45

■ Cherche à échanger un F4, situé à Noisy, contre un F3. Loyer de 537 €, charges comprises. Dépend de l'OPH 93, l'échange ne peut se faire que si la personne a un logement chez le même bailleur. Tél. 06 52 13 75 84

[INFOS PRATIQUES]

COORDONNÉES UTILES

MAIRIE

Hôtel de ville. Place du Maréchal-Foch
CENTRE ADMINISTRATIF
GUICHET UNIQUE

1 rue Chaâlons
Tél. 01 49 42 66 00

Horaires : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h ; le samedi de 9 h à 12 h

POLICE MUNICIPALE

115 rue Jean-Jaurès
Tél. 01 49 42 67 67

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h et le samedi de 8 h à 15 h

SERVICE ENVIRONNEMENT

Tél. 0 800 21 06 21 (numéro vert - appel gratuit depuis un poste fixe)

INFOS DÉCHETS (EST ENSEMBLE)

Tél. 0 805 055 055 (numéro vert - appel gratuit depuis un poste fixe)

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

11 rue de Brément
Tél. 01 41 83 81 10

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

FERNAND-GOULÈNE

5 rue Pierre-Brossolette
Tél. 01 49 42 67 20

Horaires : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h ; le samedi de 8 h 30 à 12 h

PERMANENCE DE SOINS

Assurée par des médecins généralistes libéraux volontaires dans les locaux du centre municipal de santé Fernand-Goulène (5 rue Pierre-Brossolette, à Noisy-le-Sec) :

- samedi de 14 h à 20 h

- dimanche et les jours fériés de 8 h à 20 h.

Consultations sans rendez-vous. Pour toute urgence médicale, si vous ne pouvez pas joindre votre médecin traitant, appelez le 15.

POINT D'ACCÈS AU DROIT (EST ENSEMBLE)

16 bis rue Béthisy
Tél. 01 49 42 67 79

LA VILLE DE NOISY-LE-SEC RECRUTE

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE (H/F) PAR VOIE STATUTAIRE

Cadre C de la filière médico-sociale - Auxiliaire de puériculture 1^{re} classe

Date-limite de dépôt des candidatures :

vendredi 30 octobre

Merci d'adresser votre candidature avec CV ayant pour objet le nom du poste :

- par courrier postal à :

Monsieur le Maire - DRH - Service Emplois et Compétences et CTP

1 place du Maréchal-Foch

93130 Noisy-le-Sec

- par courrier électronique à l'adresse : emploi@noisylesec.fr

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

SAMU 93 : 01 48 96 44 44

Police-Secours : 17

Pompiers : 18

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

Urgence électricité (EDF) 24 h / 24 :

0 810 33 39 20

Urgence gaz (GDF) 24 h / 24 :

0 810 43 31 75

Il s'agit de numéros d'urgence. Chacun est donc invité à les utiliser avec discernement, pour ne pas solliciter les secours de manière abusive et au détriment d'autres victimes potentielles.

COUPON À DÉTACHER

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous.

Règlement : Ce service est réservé uniquement aux Noiséennes et Noiséens. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur, la mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

TEXTE DE VOTRE ANNONCE :

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL. : COURRIEL : RUBRIQUE :

Envoyez votre petite annonce au service Communication,
Mairie de Noisy-le-Sec - Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex

Vos petites annonces sur internet. Déposez vos annonces ou consultez celles déjà parues sur le site de la Ville : www.noisylesec.fr, rubrique « Votre Espace » **Pour vous connecter :** la Ville met à votre disposition des points d'accès gratuit à Internet : au centre administratif, à la Médiathèque (sur inscription) à l'Espace Infos Jeunes (15 rue Béthisy).

Concours

La « positive attitude », pour économiser 200 euros cet hiver

Pour la 3^e année, les foyers noiséens sont invités à participer au concours « Familles à énergie positive », organisé par Est Ensemble.



▲ Des kits « Je réduis mes consommations d'énergie » sont remis aux participants du concours : ampoules basse consommation, multiprises, mousseurs pour robinet, thermomètre de douche... (Photo : Est Ensemble)

Objectif de ce concours : faire baisser d'au moins 8 % sa consommation d'énergie (pour l'eau et l'électricité) pendant l'hiver, avec l'aide et les conseils de l'agence locale MVE (Maîtrisez votre énergie). En moyenne, les familles participantes réalisent une économie de 200 euros sur leurs factures !

Tout le monde peut participer : locataire ou propriétaire, habitant en appartement ou en maison individuelle et quelle que soit la taille du foyer.

Le défi dure cinq mois (du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016) : un classement sera établi et des prix seront remis aux familles les plus économes lors d'une grande soirée de clôture du concours, en mai-juin. ■

Inscriptions avant le samedi 21 novembre :

- par courriel : contact@agence-mve.org
- par téléphone : 01 42 87 13 55
- sur internet : <http://est-ensemble.familles-a-energie-positive.fr>

Solidarité

Habillés pour l'hiver !

L'Association générale des familles de Noisy-le-Sec organise sa traditionnelle bourse aux vêtements d'hiver et aux accessoires divers, du lundi 12 au jeudi 15 octobre.



Lors de cette initiative, les personnes qui le souhaitent pourront vendre et acheter : vêtements d'hiver, accessoires de mode, petits appareils électroménagers, linge de maison et vaisselle. Les articles mis en vente (10 par déposant au maximum) doivent être en parfait état, propres et non démodés. Cette bourse d'hiver se déroulera en centre-ville, **au local de la ZAC Carnot 1 (cour des immeubles du 11 au 15 bis rue Henri-Barbusse).**

Dépôt des articles : lundi 12 octobre, de 10 h à 18 h.

Vente : mardi 13 octobre, de 10 h à 18 h 30, et mercredi 14 octobre, de 9 h 30 à 17 h 30.

Retrait des invendus et des règlements : jeudi 15 octobre, de 16 h 30 à 18 h 30.

Passé le 15 octobre, l'association disposera des sommes et articles non retirés. ■

Renseignements : tél. 06 03 83 03 45.

▲ Les articles mis en vente (10 par déposant au maximum) devront être en parfait état et propres.

[INFOS PRATIQUES]

PHARMACIES DE GARDE

Sur décision de l'Agence régionale de santé, les gardes sont désormais assurées par roulement entre différentes enseignes.

Dimanche 4 octobre

Pharmacie
Attali Simon

15 avenue Faidherbe,
au Pré-Saint-Gervais
Tél. 01 43 60 40 15

Dimanche 1^{er} nov.

Pharmacie du Port
de Pantin

150 avenue Jean-
Lolive, à Pantin
Tél. 01 48 45 12 25

Dimanche 11 octobre

Pharmacie de l'Église

132 avenue Jean-
Lolive à Pantin
Tél. 01 48 45 00 97

Dimanche 18 octobre

Pharmacie du Soleil

33 avenue J.-Jaurès,
au Pré-Saint-Gervais
Tél. 01 48 45 05 90

Dimanche 25 octobre

Pharmacie

Cohen de Lara
103 avenue Jean-
Lolive, à Pantin
Tél. 01 48 45 26 67

À NOTER :

Pharmacie Gabriel
(anciennement
pharmacie Domus)
15 allée

Gabriel-Zirnhelt
(en face du
78 avenue du
Général-de-Gaulle),
à Rosny-sous-Bois

Tél. 01 48 94 71 21

Ouverte dimanches
et jours fériés,
de 9 h à 21 h

INFIRMIERS DE GARDE

Mme Basquin
Mlle Letts

4 square Stephenson
Tél. 01 48 45 45 94

Cabinet Ogé

2 rue Vaillant-
Couturier
Tél. 01 41 71 04 03

Mme Laurencon

2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 47 60 49

Mme Hardy

Mme Le Bourhis
2 rue Saint-Jean
Tél. 01 48 45 37 72

Mme Durand

8 rue Jean-Moulin
Tél. 06 60 82 76 36

Mme Zana
2 rue de l'Union
Tél. 01 48 45 83 00

Mme Kradolfer

4 square Stephenson
Tél. 01 48 43 69 69
ou 06 83 25 66 97

Mme Pischedda

Mme Naudin
Mme Foulon
4 square Stephenson
Tél. 01 48 45 45 94
ou 06 38 61 22 66

Mme Labeyrie

36 rue A.-France
Tél. 06 62 94 18 42

M. Lecair

8 rue Jean-Moulin
Tél. 01 48 48 24 10

Mme Bikié

35 av. de Brément
Tél. 01 41 71 13 93
ou 06 22 96 26 61

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN LIGNE

Faire sa première demande de logement ou la renouveler en ligne est désormais possible. Pour effectuer, consulter, modifier et renouveler sa demande, il faut se rendre sur le site de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement : www.demande-logement-social.gouv.fr

La mise à jour ou le renouvellement reste cependant possible :

- par courrier, UNIQUEMENT AVEC CACHET DE LA POSTE, à la direction de l'Habitat et du Logement – Service gestion locative – Mairie de Noisy-le-Sec – 1 place du Maréchal-Foch 93130 Noisy-le-Sec (il n'est plus possible de déposer sa demande au Guichet unique)
- par mail à l'adresse logement@noisylesec.fr
- par fax au 01 49 42 67 93. ■

Solidarité

Même les petites pièces ont de la valeur

Grâce aux bornes Centiméo, les Noiséens peuvent faire un geste solidaire en utilisant leurs pièces de 1 à 50 centimes.



▲ Les bornes Centiméo permettent à chacun de remettre en circulation ses petites pièces, tout en achetant des produits éco-responsables à l'unité ou en faisant un don.

Dans chaque porte-monnaie « dorment » souvent des ribambelles de petites pièces. Chaque année, l'État doit refrapper 800 millions de ces espèces pour compenser le manque de liquidités. Cela représente un coût annuel estimé entre 20 et 30 millions d'euros ! D'où l'idée des bornes Centiméo, afin de collecter ces petites pièces et de les remettre en circulation, à prix coûtant, auprès des commerçants locaux. Dans le même temps, les fonds collectés permettent de soutenir financièrement des associations locales. Bref, tout le monde est gagnant !

À Noisy-le-Sec, ces bornes sont installées :

- ▶ dans l'entrée de l'hôtel de ville (place du Maréchal-Foch)
- ▶ sur la façade du centre administratif (1 rue Chaâlons)
- ▶ au centre Gérard-Philippe (115 rue Jean-Jaurès)
- ▶ au centre municipal de santé (rue Pierre-Brossolette)
- ▶ à la médiathèque Roger-Gouhier (3 rue Jean-Jaurès)
- ▶ au centre communal d'action sociale (11 rue de Brément)

En pratique, ces bornes Centiméo proposent d'acheter des produits éco-responsables (pour l'instant, uniquement des chewings-gums) à l'unité et/ou de faire un don à une association locale.

Pièces acceptées : 1, 2, 10, 20 et 50 centimes.

Malin

Un disque vert pour le stationnement écologique

Le disque vert est un dispositif de stationnement pour soutenir les automobilistes possédant un véhicule « propre ».



▲ Ce disque vert est disponible gratuitement (sur présentation de la carte grise) auprès de la police municipale.

Ce disque vert s'adresse aux conducteurs d'une voiture électrique, hybride ou tout autre type de voiture propre (gaz naturel de ville GNV ; au gaz de pétrole liquéfié GPL ; flexfuel E85 ; de moins de 3 m émettant moins de 120 g/km de CO₂). Il permet de stationner gratuitement, sur les zones dédiées, pendant 3 h (contre 1 h 30 pour les voitures « classiques » et le disque bleu).

Pour retirer le disque vert, il faut se présenter, muni de sa carte grise, au poste de police municipale.

▶ **Police municipale.** 115 rue Jean-Jaurès

Tél. 01 49 42 67 67

Ouvert au public du lundi au vendredi de 7 h à 20 h

et le samedi de 8 h à 15 h

[INFOS PRATIQUES]

Payez vos impôts locaux en ligne

En ce début d'automne, les avis de taxe foncière et de taxe d'habitation commencent à être transmis aux contribuables. Nouveauté : il est désormais possible de payer en ligne ses impôts locaux, en toute simplicité, rapidité et sécurité. Pour cela, rendez-vous sur le site : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Allô, le service public

Pour obtenir des renseignements administratifs simples, un seul numéro à composer : le 3939 : permis de conduire, carte grise, carte nationale d'identité, santé et sécurité sociale, logement et urbanisme, assurances, successions... En revanche, le 3939 ne donne aucune indication sur des dossiers en instruction (demande de naturalisation, inscriptions dans une école...).

▶ 3939 « Allô service public »

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h
Coût d'un appel local depuis un poste fixe
www.service-public.fr

Une nouvelle sage-femme libérale

Depuis la mi-septembre, Mlle Audrey Jotham a installé son activité à Noisy-le-Sec :

- consultations de grossesse
- information en matière de contraception et de sexualité ainsi que de prévention des IST
- consultations et rééducation post-natales
- consultations gynécologiques.

▶ **Audrey Jotham. Sage-femme libérale**

Cabinet Charles-De-Gaulle
78 rue de Brément
Tél. 06 69 91 34 53

Conformément à la loi du 27 février

Groupe d'Intérêt Communal
En avant Noisy

Le NPNRU, un nouvel atout pour Noisy

Après l'inscription du quartier du Londeau au Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU) national, c'est maintenant le secteur Béthisy qui a obtenu la validation de l'ANRU pour être inscrit au NPNRU régional. Cela permettra de mener une ambitieuse rénovation urbaine du centre-ville.

Avoir deux plans dans la même ville est très exceptionnel.

Ce résultat a été obtenu grâce à de nombreuses démarches auprès des ministères concernés et à une très forte mobilisation de la Municipalité, des services de la ville et de la communauté d'agglomération Est-Ensemble.

Cette double décision est donc un atout indéniable pour Noisy. **Elle permettra une requalification des axes structurants, une restructuration de l'espace public avec voies piétonnes et cyclables, une amélioration du cadre de vie et une sécurisation de l'habitat**, les bailleurs concernés étant Noisy-le-Sec Habitat et LOGIREP.

Surtout, cela s'ajoutera à tout ce qui a déjà été réalisé : rénovation du quartier du Londeau dans le cadre de l'« ANRU 1 », opérations de démolition reconstruction dans le quartier de la Boissière, avec dans les deux cas, installation de nouveaux commerces, démarrage de la ZAC de l'Ourcq, avec logements, piscine, etc, délivrance des premiers permis de construire sur la plaine Ouest, restructuration totale du groupe scolaire Léo-Lagrange, devenu Musset-George-Sand, avec la création de la nouvelle salle Joséphine-Baker.

Tout cela complète des programmes de qualité, réalisés ou à venir, et contribue à faire évoluer Noisy en le rénovant, tout en conservant son harmonie et son attractivité.

Mais garder son visage, c'est aussi le préserver d'une mutilation irréversible : le passage du tramway par la rue Jean-Jaurès. Notre détermination est intacte. Nous voulons faire vivre le centre-ville, pas accepter qu'on le fasse mourir ! Donc, nous maintenons notre volonté de le voir passer par la plaine Ouest.

Nicole Rivoire,

Présidente du groupe de la Majorité municipale
En avant Noisy

2002 sur la démocratie de proximité, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Parti socialiste

Une rentrée poussive pour le maire

La rentrée scolaire à Noisy s'est effectuée en demi-teinte : ouverture de classes par la direction académique selon les directives du Gouvernement pour notre département. Les engagements sont tenus.

En revanche, pour ce qui dépend de la ville – ATSEM, ATM, animateurs de cantines, matériel – les Noiséens « paient » la mauvaise gestion Rivoire : manque de personnel, enfants mal encadrés lors des repas, manque de trousse de fournitures, retard sur les tableaux numériques, manque de papier qui conduit à réclamer des ramettes aux parents. Visiblement, l'éducation n'est pas la priorité de l'équipe municipale.

La vie associative non plus ! La fête des associations 2015, « organisée » un samedi pour la première fois de l'histoire, fut un fiasco. Beaucoup d'associations indisponibles, des stands vides, de nombreux Noiséens étaient occupés par les activités de la rentrée scolaire ou d'un samedi de reprise après les vacances.

La seule préoccupation du maire est de tenter de bloquer les travaux du tram T1 sans y parvenir, ce qui décuple sa vaine fureur.

Il en oublie même de convoquer la commission d'attribution des logements sociaux. La convocation pour celle du 3 septembre a été envoyée par mail 25 minutes avant l'heure de la réunion ! Cela montre le peu de considération pour les demandeurs de logements et les membres de la commission. Cela permet aussi d'attribuer les logements en toute discrétion, sans la présence gênante de l'élus d'opposition et des associations !

Enfin, les Noiséens ont pu constater que notre groupe avait deux tribunes en septembre. Cela se produira encore deux mois de suite car le Tribunal administratif de Montreuil a annulé la censure décidée arbitrairement par le maire sur nos tribunes d'avril à juin et ordonné leur publication sous astreinte de 100 € par jour.

La démocratie et la liberté d'expression restent des combats d'actualité, même à Noisy-le-Sec !

Jean-Paul Lefebvre,
Président de groupe

Corinne Bord,
conseillère municipale
Vice-présidente du Conseil Régional

Francis Flouzat,
conseiller municipal

Groupe Rouge et Vert la Gauche ensemble

Notre département accueillera bientôt la **conférence internationale sur le climat**. Les participants devraient décider de mesures concrètes pour limiter à 2° le réchauffement de la planète.

Nous avons du mal à nous sentir concernés par cette COP 21, loin de nos préoccupations quotidiennes et financée par les plus gros pollueurs de la planète. Nous sommes pourtant tous concernés par les inondations, tempêtes, sécheresses, épidémies qui menacent l'avenir de nos enfants. N'attendons pas les bras ballants l'exode des réfugiés climatiques !

Ensemble, nous pouvons peser pour que nos élus mettent en œuvre des politiques publiques plus écolos et plus sociales, des transports collectifs confortables moins chers, des emplois près de chez nous, des industries reconverties, des logements bien isolés, des factures de gaz et d'électricité moins lourdes, des déchets réduits à la source et valorisés, des espaces naturels protégés ...

Ensemble, nous devons participer à cette mobilisation: changer nos habitudes, limiter nos déplacements en voiture, réduire et trier nos déchets, consommer moins d'énergie, partager des jardins, échanger nos expériences, **faire de cette COP 21 l'affaire de tous les citoyens!**

Malgré des effets d'annonce aux frais du contribuable, la municipalité mérite le bonnet d'âne du développement durable: après 5 ans de gestion, le tri sélectif n'est toujours pas organisé dans les écoles, nos espaces verts sont vendus aux promoteurs, les logements de Noisy Habitat sont de véritables passoires, les charges des locataires de plus en plus lourdes, nos pistes cyclables frisent le ridicule et le tram est toujours bloqué à la gare!

Mais le Maire persiste dans sa croisade anti-tram, en attisant les peurs des Noiséens au lieu de négocier pour obtenir des aménagements urbains de qualité dans une rue J. Jaurès piétonnisée où nos enfants circuleraient en respirant moins de CO2!

Anne DEO

Conseillère municipale EELV du groupe
«Rouge et vert, la gauche ensemble»
Conseillère communautaire d'Est Ensemble

Parti socialiste

Budget 2015 : la dérive de la gestion Rivoire

Tout d'abord, les Noiséens doivent savoir que notre tribune du mois d'avril a été censurée par le maire.

Pour quel motif ? Nous avons écrit que les locataires de Noisy-le-Sec Habitat sont exaspérés par la gestion de ce bailleur qui fait, par ailleurs, l'objet d'une enquête de la brigade financière ordonnée par le Procureur de la République.

Cette censure a été condamnée par le tribunal administratif de Montreuil pour atteinte à la liberté d'expression.

Nous continuerons donc à parler de Noisy-le-Sec Habitat aussi souvent que nécessaire.

Autre actualité locale, le budget 2015 de la commune a été adopté par la majorité de droite le 8 avril après un report du à une « erreur matérielle » révélant la désinvolture qui accompagne les décisions municipales, même les plus importantes.

Sur le fond, la gestion du maire en place depuis fin 2010 montre ses limites. L'augmentation continue des dépenses de fonctionnement et de l'endettement (+ 21% en 4 ans) conduit la ville dans l'impasse.

En 2015, les dépenses courantes augmentent malgré les transferts à Est-Ensemble. L'investissement est réduit de 60%. En clair, Noisy n'a plus les moyens d'investir et aura des difficultés à rembourser ses dettes dès 2016.

Dès cette année, les services rendus à la population vont être réduits, même dans les domaines essentiels comme l'éducation, l'enfance et la jeunesse. En revanche, aucune difficulté pour dépenser 685 000 € dans de nouvelles caméras de vidéosurveillance mais rien pour les centres de vacances vétustes.

Contrairement aux fables du maire, la ville a bénéficié de quatre années d'augmentation continue des dotations de l'Etat et du soutien financier de l'agglomération Est-Ensemble, du Département et de la Région. Cette situation préoccupante n'est due qu'au choix d'une fuite en avant clientéliste par l'équipe UDI-UMP.

Nous restons vigilants et dénoncerons toute nouvelle dérive.

Jean-Paul Lefebvre,
Président de groupe

Corinne Bord,
conseillère municipale
Vice-présidente du Conseil Régional

Francis Flouzat,
conseiller municipal

FESTIVAL FILM franco arabe DE NOISY-LE-SEC 4^e ÉDITION



مهرجان الفيلم الفرنسي العربي



PHOTO DU FILM "HO LAND'S SONG" DE AYAT NAJAFI

مهرجان الفيلم الفرنسي العربي

DU 6 AU 17
NOVEMBRE 2015

Au cinéma
LE TRIANON

Infos & réservations :

www.noisysec.fr | www.cinematrianon.fr

Place Carnot 93230 Romainville



Festival du film franco arabe
Noisy le Sec



Est
Ensemble
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

